Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 12 SAINT-BONIFACE, JEUDI 23 JUIN 1977

À nouveau, la F.F.H.Q. s'en prend au Secrétariat d'État

La Fédération des Francophones Hors Québec a tenu son assemblée générale annuelle samedi et dimanche derniers à Ottawa. Deux délégués par association provinciale assistaient à cette réunion. Cette assemblée avait lieu au moment où les activités de la Fédération sont à leur plus fort, deux semaines à peine après la rencontre avec le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le bilan dressé pendant cette fin de semaine démontre que la Fédération a atteint la plupart de ses objectifs et selon ses membres, la ligne politique suivie est la meilleure dans l'état actuel des choses. En peu de temps, la FFHQ a ainsi réussi à réunir les efforts de tous les francophones hors Québec. Elle parle en leur nom et est sur le point d'être reconnue comme interlocuteur privilégié par les organismes politiques. La tactique exposée dans "Les Héritiers de Lord Durham" sera poursuivie. Les élections ont eu lieu au cours de cette assemblée générale. M. Donatien Gaudet reste le président de la Fédération, alors que l'ex-président de la Société Franco-Manitobaine M. Gérald Archambault en a été nommé vice-président.

Les Francophones Hors Québec ne veulent plus se laisser acheter ni utiliser dans quelque jeu politique que ce soit. Ils ont réaffirmé avec plus de virulence et de sérieux que jamais leur détermination, lundi, au cours d'une conférence de presse qui suivait l'assemblée générale annuelle de la FFHQ.

Les représentants des associations provinciales de francophones, réunis à Ottawa, ont fait le point de leur situation après plusieurs rencontres avec des hommes politiques du pays. Au centre de la discussion, évidemment, les négociations avec le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et leur résultat.

A l'étude des propositions de travail faites par M. Paul Tellier, du Conseil Privé, les francophones hors Québec ont une fois de plus la certitude de s'être fait jouer. Mais la manoeuvre n'a pas abouti. Ils refusent le plan de travail proposé par M. Tellier, qui ne serait autre qu'une nouvelle série d'étude de la situation de la minorité officielle. De telles études, il en existe beaucoup. En recommencer une autre ne serait qu'une perte de temps. Ce qu'on aurait, en fait, voulu provoquer, dans l'attente des prochaines élections fédérales.

Selon la FFHQ ce relatif échec serait dû au fait que le premier ministre aurait été mal informé et mal conseillé quant aux objectifs de la Fédération. La rencontre avec M. Trudeau n'a rien permis de régler. Tout au plus de mettre un pied dans la porte. "Ce qui, veut dire, fait remarquer le directeur de la Fédération, qu'il va falloir poursuivre nos objectifs avec énormément d'acharnement et de prudence en ce qui concerne les dangers de manipulation."

Une fois de plus, les représentants de la Fédération rejetaient donc la politique fédérale de bilinguisme institutionnel pour réclamer une politique axée sur le développement des communautés francophones.

Ils avancent maintenant des exigences plus précises que celles émises lors de leur rencontre avec M. Trudeau. Le trente et un mai, ils avaient simplement demandé un mécanisme d'accueil. On leur a accordé un comité interministériel aux objectifs suffisamment vagues pour n'engager personne tout en sauvant les apparences.

Aujourd'hui, les francophones hors Québec sont beaucoup plus précis. Ils exigent la formation d'une commission permanente auprès du Conseil Privé. Elle aurait trois mandats, sensiblement les mêmes que ceux formulés en début du mois, à savoir: élaborer une politique globale de développement des communautés, mettre sur pied les structures nécessaires à l'implantation de cette politique et, finalement, servir de mécanisme permanent d'évaluation de cette politique et des structures ainsi constituées.

Il a fallu deux semaines à la FFHQ pour évaluer l'offre faite par M. Tellier. La nouvelle revendication de la Fédération a fait l'objet d'un vote lors de l'assemblée annuelle. Elle a immédiatement été transmise, par lettre, au Premier Ministre.

"INTERFÉRENCES PERNICIEUSES"

L'échec temporaire de l'entente avec M. Trudeau serait dû à des "interférences", qualifiées de "pernicieuses",

(suite, page 6)

Page 2, l'éditorial: "À la veille de la Saint-Jean-Baptiste"

Page 3, L'Actualité: "Le défilé de la Saint-Jean"

ON FÊTE LA SAINT-JEAN À LA BROQUERIE LES 24, 25 ET 26 JUIN



Photo aérienne du village de Saint-Pierre-Jolys dont on célèbre cette année le centenaire.

AVIS - LES VACANCES

Nous prions nos lecteurs de noter que LA LIBERTÉ ne sera pas publiée les *4, 11 et 18 août.* La première édition après les vacances sera celle du 25 août.

Éditorial

À la veille de la Saint-Jean-Baptiste

Depuis quelque temps, on entend lancer, à gauche et à droite, en français et en anglais, l'expression "le million et demi de Canadiens Français qui vivent en dehors du Québec". On découvre tout à coup les Canadiens Français qui, aux mauvais jours, ont émigré vers l'Ouest et les descendants des anciens Acadiens qui sont rentrés dans la région de l'Atlantique, non pas sur les belles terres de leurs ancêtres sur lesquelles le Conquérant a mis la main après la déportation, mais dans les régions pauvres de ce qui est aujourd'hui le Nouveau Brunswick. Les belles et bonnes terres se trouvent en Nouvelle-Ecosse. Quant à ceux qui ont émigré au USA, on en parle peu. Ils sont disparus dans le grand tout.

On se sert donc des minorités canadiennes françaises selon les circonstances, les besoins de la politique. Le Québec a un gouvernement souverainiste et cela énerve beaucoup de monde.

Ce que l'on oublie, c'est que s'il y a en dehors du Québec un million et demi de personnes d'origine canadienne-française, près de la moitié de ce groupe a laissé tomber le français comme langue d'usage pour s'assimiler au groupe anglophone. Faut-il de nouveau revenir sur les chiffres? Ceux que nous possédons sont extraits du dernier recensement, donc de 1971. Quant au mini-recensement de 1976, le gouvernement fédéral a cru bon de ne pas questionner sur la "la langue d'usage"...

Aux portes même du Québec, en Ontario, selon le dernier recensement, sur un total de 737,360 personnes d'origine canadienne française, 352,465 seulement disaient employer le français comme langue d'usage. Dailleurs, la situation n'est guère plus reluisante. De la frontière du Québec à la côte du Pacifique, moins de la moitié de la population d'origine canadienne française —442,200 sur un million soixante et onze mille deux cent quatre vingt-cinq a retenu le français.

Les Canadiens Français qui vivent en dehors du Québec ne sont donc pas "un million et demi" mais pas plus de la moitié de ce nombre. Il ne faut pas être naïf.

o

Et comment se comportent-ils? La semaine dernière, une jeune femme de langue française, qui parle aussi d'autres langues dont l'anglais, et très bien, cherchait à Saint-Boniface un dentiste de langue française. Il s'en trouve ici, bien sur, des dentistes de langue française.

A l'heure du rendez-vous l'assistante l'accueillit en anglais. La jeune femme répondit en français. L'assistante continua à poser en anglais les questions d'usage. Lorsque la jeune femme insista pour qu'on lui parle français, l'assistante lui demanda en anglais: "Ne parlez-vous pas l'anglais?". Elle passa finalement au français...

Entrant dans le cabinet du dentiste, la jeune femme, naturellement, lui dit: "Bonjour". Il répondit en anglais. Le manège continuant, la jeune femme se leva de la chaise et en fut sur le point de partir. Elle lui dit carrément: "Je suis venue ici parce que vous parlez français et je désire parler français". Le dentiste parut gêné...

Ce n'est là qu'un exemple. Un exemple qui se multiplie à l'infini chaque jour au Manitoba "français", presque partout, dans presque tous les milieux, à presque tous les niveaux.

A la veille de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens Français, nos gens devraient faire un petit examen de conscience et décider s'ils vont célébrer — s'ils trouvent qu'il y a quelque chose à célébrer — en français ou en anglais.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

UNITÉ À SENS UNIQUE

Monsieur le Rédacteur,

Je dois avouer, monsieur, que le premier problème que j'ai encouru en voulant riposter aux commentaires de M. Coutu (7 & 13 avril **Southwest Lance**), fut un de choisir dans quelle langue la rédiger. Si M. Coutu de par son dernier nom veut laisser entendre qu'il peut vraiment donner "An Inside Look" (titre de sa colonne) sur les aspects linguistiques de l'unité nationale, il a bien menti. M. Coutu de son propre aveu est un assimilé et il est en très mauvaise posture pour comprendre la réalité francophone (minoritaire ou majoritaire). (Reste à savoir en plus qui est le plus complexé). Et c'est très évident que ces commentaires n'encourageront en rien l'unité qu'il dit désirer.

M. Coutu fait preuve d'un esprit très anglais en rappelant continuellement que la majorité francophone du Québec est minoritaire au Canada, mais par contre, que la minorité anglophone du Québec fait partie de la majorité canadienne. C'est exactement contre cette mentalité que le Québec se défend et à juste titre.

M. Coutu fait preuve d'ignorance crasse ou de malhonnêteté intellectuelle lorsqu'il énonce "le grand respect et estime que le Canada anglais a pour lui (le Canada français)" (traduction). Il s'agit tout simplement d'observer le traitement injuste qu'on inflige aux minorités et les propos mensongers de la presse anglophone sur le "séparatisme". Le gouvernement du Québec (et non seulement le PQ) n'a jamais parlé de séparation. Lorsque M. Coutu et ses semblables comprendront et parleront du programme de "souveraineté-association", on pourra croire qu'ils ont commencé à écouter.

J'ai aussi remarqué une certaine "subtilité": il s'agit d'englober les minorités francophones avec les autres groupes ethniques (appelés groupes minoritaires par M. Coutu) et ainsi laisser l'impression que la francophonie est tout simplement un de ces groupes et qu'elle mérite le même statut et traitement.

En dernier lieu je voudrais demander à M. Coutu et ses compatriotes comment ils peuvent vivre avec leur conscience si ils jugent que la "Charte du français" québécoise est inconstitutionnelle, mais tolèrent "The Official Language Act" de 1890 au Manitoba? S.V.P. faire preuve de logique mes biens chers anglos.

Je recommande à ceux-ci la lecture du document de la FFHQ, "Les Héritiers de Lord Durham" publié récemment. Mais c'est très probablement peine perdue, car nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas **écouter**.

Enfin, je plains sincèrement M. Coutu, qui n'est pas complètement "Edward" pour les uns et certainement pas "Coutu" pour les autres.

L.T. Granger
Saint-Vital

cc: South East Lance
South West Lance
LA LIBERTE

COOPÉRATIVE D'ARTISTES/ARTISANS

Monsieur le Rédacteur,

Nous savons depuis longtemps, qu'il y a, au Manitoba, des francophones avec beaucoup de talent dans le domaine des arts visuels, mais nous savons également qu'il n'y a aucun endroit où ces gens peuvent communément démontrer au public leurs oeuvres et leurs idées. Cette situation regrettable me pousse aujourd'hui à tenter de créer un **"espace vital"** si je peux me permettre d'utiliser l'expression qu'a si bien décrit le linguiste Pierre Calvé lors de sa présentation à l'assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine 1977. Avec le talent que l'on possède, il est possible de créer des espaces vitaux d'où pourrait fleurir une richesse d'expression artistique. Avec un endroit de vente pour leur travail, les Artistes artisans ressentiraient l'appui du public et l'encouragement de leurs confrères. Si l'on regarde un peu l'histoire, on peut témoigner à travers les siècles que des situations de groupe ont souvent servi de sources d'inspiration et de soutien pour un artiste. A ce moment dans notre histoire, il me semble que cette force à l'unisson est quelque chose dont on a tellement besoin.

Une façon de créer l'espace vital mentionné ci-haut serait de former une coopérative d'artistes artisans. Je dis artistes artisans pour inclure des gens qui font une variété de choses: la peinture, la sculpture, la joaillerie, le macramé, le dessin, la gravure, la couture et mille autres choses. Il s'agit surtout d'avoir fait des choses et de vouloir un débouché pour celles-ci. En ce qui a trait au bon fonctionnement de cette coopérative, la Société Franco-Manitobaine, le Centre Culturel Franco-Manitobain, et le Ministère du Développement Coopératif

(suite, page 11)

Message à Saint-Claude

Monsieur le Rédacteur

Pourriez-vous s.v.p. faire paraître la lettre suivante dans la Gazette:

Etant de passage à Saint-Claude récemment, j'ai été terriblement surpris de lire les noms de rue comme "Radaz St.", "Gagne St.", et bien d'autres rues portant des noms français mais indiqués comme "St."

Réveillez-vous gens de Saint-Claude. Obligez les responsables à respecter vos droits.

Un Abonné
Arthur de Rocquigny
Edmonton, Alberta.

(Copie d'une lettre adressée à la Gazette de Saint-Claude)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les projets C-43, C-24, C-25 et no 1: une même tendance des gouvernements à se soustraire à la règle de la loi

Serge JOYAL

Appelé à justifier le 10 juin dernier à la Chambre des Communes des propos qu'il avait tenus à Montréal sur une présumée volonté du gouvernement d'exercer un contrôle sur les média d'information, le député libéral de Maisonneuve, M. Serge Joyal, avait préparé un discours sur les dangers que recèlent plusieurs projets de loi présentement débattus à Ottawa et à Québec. Mais il ne put prononcer ce discours, les règlements de la Chambre ne le lui permettant pas à ce stade-ci de la procédure. Le Devoir a publié de larges extraits du discours que M. Joyal avait préparé à cette occasion, extraits que nous reproduisons ici.

Le projet de loi C-43 a pour objectif de réglementer le régime des télécommunications au pays. C'est un projet de loi d'une importance capitale puisqu'il touche aux fondements même de la structure de notre société politique; il n'y a pas si longtemps le droit constitutionnel se bornait encore à discuter des trois pouvoirs traditionnels, le législatif, l'exécutif et le judiciaire, insistant sur leur nécessaire indépendance de principe comme garantie de la souveraineté populaire qui trouve ellemême son expression obligatoire dans ce que le droit britannique nous a légué de plus important "the rule of law" ou la règle de la primauté de la loi.

"We like to boast, écrivait en mars dernier le juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, that we are living in a political regime where the rule of law is alpha and omega, and where the political process does actually respect and bow under the rule of law".

C'est en appliquant rigoureusement cette norme du "rule of law" aux décisions ou aux projets de loi particuliers qu'on peut mesurer l'obligation qui est faite au pouvoir politique de respecter la règle de droit et sa nécessaire sanction par les tribunaux.

Le juge Deschesne l'a bien défini quand il soutient que "Nos ancêtres avaient bien compris que notre système politique exige la présence d'une Cour de juridiction supérieure qui exerce sur les personnes physiques et morales et sur les tribunaux (-) ce qu'on appelait à l'époque un pouvoir de contrôle, destiné à assurer que chacun **exerce les devoirs que la loi lui impose,** mais aussi que chacun **demeure dans les limites de l'autorité que la loi lui confie".**

S'il arrive qu'une institution publique ne respecte pas "the rule of law", transgresse ses prérogatives, outrepasse ses pouvoirs, ou commette un acte reconnu illégal, c'est toute la confiance des citoyens dans les personnes qui sont chargées d'édicter la loi et de la faire appliquer qui s'en trouve minée. Je ne m'étendrai pas sur l'incident de l'Agence de Presse Libre du Québec, ou sur d'autres événements qui ont mis en relief le malaise que l'on éprouve quand ceux qui ont pour mandat, d'appliquer la loi, en violent, consciemment ou non, la lettre et l'esprit.

C'est pourquoi il faut pouvoir compter, dans une société démocratique, sur des lois claires, obligatoires pour tous, une magistrature indépendante, investie des pouvoirs de surveillance et de contrôle de l'application de la loi, qui rappelle l'existence des limites des prérogatives de chacun et qui, en bref, assure le respect de la loi.

Je n'insisterai pas pour rappeler la part de la presse, et en particulier des média électroniques dans ce processus mouvant, fluide, difficile à saisir qui contribue à la formation de l'opinion publique, de l'équilibre difficile à realiser entre le double rôle qui consiste d'une part à informer, et de l'autre à analyser, commenter, disséquer. En fait personne ne doute plus que la presse soit un quatrième pouvoir et qu'elle soit essentielle à la santé de nos institutions politiques. Bien souvent d'ailleurs, elle assumera une partie du rôle théoriquement dévolu à l'opposition, quand elle ne constituera pas elle-même l'un des rouages essentiels du mécanisme de contrôle de l'administration publique. Tous les auteurs modernes de droit administratif reconnaissent l'importance d'une presse vigilante dans le processus de contrôle de l'administration. Je citerai seulement Me René Dussault et Gilles Pépin; ils ont bien mis en relief son rôle de contrôle extra parlementaire.

Or contrairement aux détenteurs du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, qui, dans notre système, s'engendrent les uns les autres, bien qu'une réelle indépendance les tienne en respect, le pouvoir de la presse s'y est constitué progressivement, d'une manière quasi empirique et aujourd'hui elle a un rôle de tout premier choix dans la dynamique politique.

Le pouvoir de la presse s'est imposé aux institutions politiques. Pour demeurer une force réelle dans le jeu de notre démocratie, elle doit bien sûr être assujettie à "the rule of law" et aussi sauvegarder une indépendance nécessaire.

Le projet C-43 ou la porte ouverte à l'arbitraire

Le projet de loi C-43 sur les télécommunications canadiennes parce qu'il vise à réglementer tout le secteur des média électroniques au Canada touche à la nature même des rapports qui doivent exister entre le politique et la presse, aux responsabilités qu'ils ont l'un vis à vis l'autre, et aux institutions qui ont la charge d'assurer leur indépendance réciproque.

Il faut donc s'assurer que dans ce projet de loi, on trouve les garanties nécessaires pour que l'un et l'autre puissent connaître leurs conditions d'exercice réciproque et s'assurer que "the rule of law" garantisse le respect rigoureux de leurs privilèges particuliers.

Or le projet de loi C-43 contient des dispositions qui, me semble-t-il, si elles étaient adoptées telles quelles, permettraient au politique de se soustraire en totalité ou en partie à l'application de la loi dans le domaine des télécommunications, et ce, sans que le politique ait à faire devant qui que ce soit, le parlement ou les tribunaux, la preuve de l'existence de certaines conditions de fait ou de droit qui en rendent le respect impossible, et sans que des limites de temps viennent en encadrer **la durée. Ces dispositions se retrouvent en particulier aux articles 4 et 5 du** projet de loi C-43, **qui stipulent que "le gouverneur en** conseil **peut par décret, et** selon **les modalités y prévues, dispenser Sa Majesté** du chef **du Canada ou d'une** province, **ainsi que ses mandataires, de l'application totale ou partielle de la présente** loi".

Or, **cette disposition** d'exception **extraordinaire,**

(suite, page 24)



Les représentants de la Société Franco-Manitobaine, MM. André Fréchette et Raymond Poirier, ont rencontré lundi le 13 juin M. Rodrigue Biron, chef de l'Union Nationale du Québec, de passage à Winnipeg. Cette rencontre a donc eu lieu deux jours avant celle avec les dirigeants de la FFHQ. Les discussions avec M. Biron ont naturellement porté sur les "Héritiers de Lord Durham". Celui-ci s'est dit fort intéressé par les recommandations du rapport et prêt à soutenir les francophones hors Québec, au cas ou sa formation politique prendrait le pouvoir dans la province de Québec. M. Biron chercherait de plus en plus à faire passer l'idée qu'il peut représenter une troisième voie entre le fédéralisme du gouvernement libéral fédéral et l'indépendantisme du gouvernement péquiste. Selon le directeur de la SFM, les propos de M. Biron à Saint-Boniface correspondent totalement à ceux tenus lors de la rencontre avec les membres de la FFHQ. Au cours de cette réunion de trois quarts d'heure, le chef de l'Union Nationale se serait cependant fortement intéressé à la situation scolaire au Manitoba.

L'Actualité

Le défilé de la Saint-Jean

On sait que la Société nationale Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal en 1834 par Ludger Duvernay, et que la fête nationale a lieu le 24 juin. L'événement principal de la fête fut, durant longtemps, un grand défilé comportant corps de cadets, fanfares, chars allégoriques rappelant certains traits de la vie canadienne-française ou certains exploits. Les notables, bien entendu, participaient au défilé qui leur offrait une belle occasion de se faire voir.

Selon Pierre-Georges Roy, qui a consulté les journaux de l'époque, il n'y eut pas de procession aux premières années de la société, mais plutôt, en 1834, 1835 et 1836, un grand banquet. En 1837, il y eut deux banquets, "à la suite d'une scission"... [Quoi de neuf?]. De 1838 à 1844, rapporte Roy, "la célébration de la fête nationale fut interrompue à Montréal par suite d'événements politiques" [La Rebellion de 1837-38 et les représailles qui suivirent].

Il semble que la première procession de la Saint-Jean ait eu lieu à Québec, en 1842. C'est cette année-là, en effet, que le docteur P.-M. Bardy avait fondé la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Roy cite une étude de L.-P. Turcotte dans laquelle il est écrit que "le matin du 24 juin 1842 les membres de la nouvelle société se rendirent **en procession** *à la cathédrale de Québec, ayant en tête la Musique canadienne de Sauvageau, qui jouait des airs nationaux. Il n'y avait pas de petits saint Jean-Baptiste ni de mouton dans le cortège, mais une bannière aux couleurs bleu blanc rouge représentait le patron des Canadiens Français. Dans la même procession figurait une autre bannière avec l'inscription: nos institutions, notre langue et nos lois. De plus, tous les membres de la société portaient à leur boutonnière le ruban tricolore et une feuille d'érable".*

L'idée d'installer un petit saint Jean-Baptiste et un mouton sur char allégorique vint plus tard et probablement à Montréal. Le char allégorique du petit saint Jean-Baptiste, généralement un petit blond frisé assis à côté d'un mouton, fermait la procession. Bien entendu, la photo du petit frisé, fils de monsieur et madame Untel, neveu de..., arrière-cousin de.. etc, paraissait dans les journaux.

Au début des années soixante [mil neuf cent], certains esprits commencèrent à critiquer le petit blond. D'abord, il est peu probable que le Patron des Canadiens Français ait été blond. Ensuite, c'était un grand garçon. Et puis, et puis, ces mêmes esprits disaient ne pas aimer se voir désigner un patron qui "prêchait dans le désert", car on sait ce que cela veut dire, et qui plus est, avait fini la tête tranchée. Quant au mouton, on disait, et avec raison, que c'est un animal qui, à part d'avoir le défaut de "suivre", se laisse tondre. On commençait donc à ne plus aimer ces symboles qui rappelaient peut-être aux Canadiens Français une certaine réalité.

Il fut donc décidé que le petit saint Jean-Baptiste serait remplacé par un grand garçon et qu'on laisserait le mouton de côté. Cela ne sembla pas satisfaire certains intellectuels de la révolution tranquille. Alors on construisit un immense Jean-Baptiste en bois celui-là, haute statue stylisée qui devait représenter le Précurseur. Là, les choses tournèrent mal. Le char et la statue furent démolis et incendiés à l'issue du défilé, dans le centre-ville, une bagarre s'ensuivit entre manifestants et policiers, les vitrines des grands magasins furent enfoncées, etc.

A la suite de cette manifestation et d'autres, car on se rappelle la violence de celle de 1968, il n'y eut plus de défilé. La Saint-Jean devint une fête populaire. Le mois dernier le gouvernement du Québec a proclamé le 24 juin "jour de la Fête nationale du Québec".

Jean de Lotainville

Festival du Voyageur - Un cap difficile franchi

Le Festival du Voyageur se porte mieux après un certain nombre d'années de vaches maigres. L'assemblée **annuelle du Festival, tenue la semaine dernière, a permis de livrer** ces constatations **au public.** Une soixantaine **de personnes assistaient à la réunion, intéressées de près ou de loin aux activités de cette** entreprise **franco-manitobaine.**

Selon le directeur général **du Festival, M.** Gérald Turenne, **1977 aura été** une année **critique. Il fallait** trouver d'urgence **un moyen de** financement. **L'exament du bilan financier de l'année** écoulée **semble démontrer** que cet **objectif a été atteint.** Le **Festival du Voyageur a géré cette année un budget** de plus de trois cent mille dollars et a terminé l'exercice en déclarant un surplus de huit mille dollars. "Ceci représente une augmentation de presque 100% sur l'année dernière et 500% au cours des trois dernières années", dit M. Turenne dans son discours d'introduction..

Ces bénéfices ont pu être enregistrés grâce à certaines innovations dans les activités du Festival et notamment grâce au casino tenu au "Grand Rendez-vous". "Cependant, poursuit Gérald Turenne, la situation sera encore difficile l'année prochaine. Il est malheureux de constater que le Festival n'ait pas une réserve à la banque."

Au chapitre des activités et de leur fréquentation, le Festival annonce une participation de 325,000 personnes, cette année grâce à quelque cinquante activités différentes.

L'assemblée générale est également l'occasion des élections des membres du conseil d'administration. Ainsi, M. Guy Savoie a été réélu pour un troisième mandat consécutif à la présidence du conseil. Six nouveaux directeurs sont également entrés en fonction remplaçant des conseillers démissionnaires ou d'autres ayant achevé leur mandat.

Les projets pour l'année prochaine sont encore assez peu définis, sauf toutefois la construction du musée dans le parc Whittier, déjà largement entammée. Le Festival a reçu la permission temporaire de construire dans une partie du parc. Deux maisons de la reconstitution de fort Gibraltar sont en cours d'érection. La construction de ce musée est un projet à long terme qui pourra coûter de, 150 à deux cent mille dollars.

A.L.

Le nouveau Conseil régional de la S.F.M. de Saint-Vital fut élu à la réunion annuelle du 4 mai. De gauche à droite, les membres sont Janine Bertrand, Gilbert Beaudette (trésorier), Rita Lécuyer (présidente), Jacques Tétrault (secrétaire) et Claudette Peloquin. Les participants à la réunion ont vivement discuté de façon à promouvoir l'épanouissement de la vie française à Saint-Vital.

Il fut recommandé que le Conseil concentre ses efforts à organiser des activités qui répondent aux besoins des jeunes d'âge scolaire et des parents. Entre autres il fut décidé de mettre sur pied le mouvement des Castors et d'offrir des cours tels que la cuisine canadienne *et l'efficacité humaine* pour parents (parent effectiveness training).

Nous avons aussi eu le plaisir de rencontrer et de causer avec M. André Fréchette, président de la S.F.M.

La soirée s'est terminée par une dégustation de vins et fromages.□

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

J'ai immigré au Canada récemment et désire savoir si je dois m'inscrire au Régime de pensions du Canada afin d'être éligible à des bénéfices futurs.

Non, cela n'est pas nécessaire. Vous devriez toutefois vous procurer un numéro d'assurance sociale. Vous pouvez obtenir ce numéro par l'entremise de votre employeur, du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social ou de la Commission d'Assurance-Chômage. Vos gains et contributions au Régime de pension du Canada sont enregistrés d'après votre numéro d'assurance sociale et votre nom de famille.

Quand j'aurai 65 ans, j'aurai fait des contributions au maximum au Régime de pensions du Canada pendant 20 ans, commençant en 1966, à l'exception de deux ans, alors que j'étais hors du pays. Est-ce que ma pension de retraite sera moindre à cause de cela?

Non. Puisque la législation vous permet de "retrancher" 15% des mois où vous auriez pu participer au Régime, vous aurez donc droit à la pleine pension de retraite, cela parce que le 15% aura pour effet de remplacer les deux ans pendant lesquels vous n'avez pas contribué.

Quand je recevrai ma pension de retraite du Régime de pensions du Canada, pendant combien de temps la recevrai-je et est-ce que le montant demeurera le même?

Votre pension de retraite sera payable à vie, et d'après la législation actuelle, cette pension augmentera annuellement selon l'indice du coût de la vie. Si le coût de la vie n'augmente pas ou même diminue, votre pension restera la même.

Je suis une femme de 25 ans, ayant contribué au Régime de pensions du Canada pendant six ans. Je dois me marier prochainement et ne prévois pas retourner au travail. Puis-je avoir un remboursement de mes contributions?

Non. Les contributions ne sont pas remboursables, mais vous serez éligible, sur demande, à une pension de retraite à l'âge de 65 ans.



Elisabeth-Hélène Clément

M. et Mme Norbert E. Clément (née Lucie Sabourin) autrefois de Saint-Jean-Baptiste, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Elisabeth-Hélène à Dell Patrick Lannone, fils de M. et Mme Nicholas Lannone de Flin Flon. Le mariage aura lieu dans la Chapelle "Our Lady", de Shilo, le 24 juin à 5h p.m.

SUBVENTIONS DU FÉDÉRAL AUX PARTICIPANTS DE "BAIN '77"

L'honorable Joseph Guay, Ministre d'Etat au Multiculturalisme, a annoncé la semaine dernière au nom de *l'honorable John Roberts*, que pour la deuxième année consécutive, le Secrétaire d'Etat versera des subventions à des professeurs de langue française des quatre provinces de l'Ouest, dont la langue maternelle est le français, afin qu'ils puissent parfaire leurs connaissances.

Le gouvernement fédéral financera la moitié du coût du programme, soit $16,233 pour aider à payer les frais d'administration et les salaires des spécialistes qui donneront des cours pendant un mois cet été à 75 enseignants de l'Ouest dans un CEGEP de Cap-Rouge près de la ville de Québec.

De plus, dans le cadre d'un programme fédéral-provincial de bourses à l'intention de professeurs de langue seconde officielle ou de langue de la minorité, le Secrétariat d'Etat a accordé une bourse de $800 à chacun des 75 enseignants.

L'année dernière, le Ministère avait versé $19,212 afin d'aider un même nombre d'enseignants.

Le financement du programme s'effectue en vertu de l'accord fédéral-provincial sur le bilinguisme dans l'enseignement. Les projets mis en oeuvre aux termes de cet accord sont lancés au niveau provincial et le Secrétariat d'Etat assume la moitié des coûts recevables. Le Ministère finance dans tout le Canada quelque 130 programmes relatifs aux langues, mis sur pied dans le cadre de cet accord.□

65e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

C'est au milieu de parents et d'amis que Monsieur et Madame Godias Brunet, de Saint-Boniface, ont célébré dimanche dernier le soixantième anniversaire de leur mariage. *LA LIBERTÉ* offre ses félicitations aux jubilaires.

cuisine

LES BONNES SALADES

La laitue est la plus populaire des verdures, la base de plusieurs salades d'été. Mais elle est trop souvent maltraitée. Il faut y regarder de plus près.

Que choisir devant l'avalanche de laitues au supermarché? Bien entendu, la pomme la plus ferme, la plus fraîche et aussi d'un beau vert. Mais il faut profiter de la variété; certaines verdures ont une apparence et un goût très différents de l'habituelle laitue pommée ou Iceberg. La laitue Boston ou Butterhead présente une pomme non serrée avec des feuilles vertes d'apparence cirée, faciles à séparer. La laitue feuillée à des feuilles ondulées vert pâle, aux extrémités très découpées. La romaine ou laitue romaine se décrit comme une pomme allongée, rigide, aux feuilles variant de vert foncé à l'extérieur à blanches à la racine. Les autres verdures comprennent la chicorée (chicorée frisée), la scarole (chicorée scarole) et l'endive (chicorée de Bruxelles).

De façon générale, rinser (ne pas tremper!) les laitues à l'eau froide avant de les entreposer. Enlever les feuilles fanées et décolorées, mais laisser la pomme intacte. Egoutter, assécher et réfrigérer dans un sac de plastique où un contenant hermétique avec une serviette de papier (pour absorber l'excès d'humidité); elles se conservent ainsi jusqu'à 1 semaine.

Selon leur place au menu, les salades se répartissent en quatre groupes: hors-d'oeuvre, plat principal, salade d'accompagnement ou dessert. Elles peuvent être chaudes ou froides; juste mêlées, disposées de façon décorative ou moulées; aux fruits, aux légumes ou à base de protéines; légères ou substantielles. On ne s'ennuie pas à préparer des salades durant l'été!

Que ce soit pour une salade simple ou élaborée, il faut s'aventurer, laisser libre cours à son imagination. Essayer cette "Salade César", une salade de légumes de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada.

Pour préparer des croûtons au four, mélanger 2 tasses de cubes de pain de ½ pouce et 3 c. à table de beurre fondu ou d'huile. Etendre sur une plaque à biscuits et cuire à 325oF jusqu'à brun doré (15 à 20 minutes), en remuant occasionnellement pour brunir uniformément. Si on préfère utiliser le dessus de la cuisinière, chauffer le beurre ou l'huile dans un poêlon épais. Ajouter les cubes de pain et brunir uniformément à feu modéré (6 à 8 minutes), en remuant occasionnellement.

SALADE CÉSAR

1 pomme laitue romaine
2 oeufs légèrement battus
¼ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/8 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à table d'huile
2 c. à table de jus de citron
½ tasse de fromage parmesan râpé
1 c. à table d'anchois hachés finement (environ 6)
12 croûtons de ½ pouce

Déchiqueter la laitue. Mélanger les autres ingrédients, sauf les croûtons, et ajouter à la laitue au moment de servir. Garnir de croûtons. 6 portions.

LA BETTERAVE

C'est assez étrange! Presque tous aiment les betteraves, et pourtant c'est un légume oublié... peut-être parce qu'on ne sait trop quoi en faire!

Pour commencer, choisir des betteraves propres, fermes, lisses, sans meurtrissures et de grosseur uniforme. Pour 6 portions, allouer 2 livres; ou, 20 à 30 petites, 12 à 18 moyennes ou 6 à 10 grosses. Laisser les racines et 1 pouce de queue. Garder dans un endroit frais et humide ou au réfrigérateur. Se conservent ainsi plusieurs semaines. Pour la proparation, laver à l'eau courante sans endommager la pelure, pour éviter la perte de couleur durant la cuisson.

Bouillir les betteraves, sans les peler, dans suffisamment d'eau pour les couvrir. Couvrir et bouillir les petites betteraves, 14 à 18 minutes, les moyennes, 24-30 minutes et les grosses, 30-60 minutes. Elles sont cuites lorsque la pelure s'enlève facilement. Servir entières, tranchées ou en dés, assaisonnées de sel et arrosées de beurre. Pour la cuisson à la poêle, faire fondre le beurre dans un poêlon épais, ajouter les bâtonnets de betteraves pelées et saupoudrer de sel. Ajouter 2 c. à table d'eau pour empêcher d'adhérer, couvrir et cuire à feu doux environ 18 minutes. Secouer ou remuer fréquemment. Si le temps presse, le cuiseur sous-pression offre la solution! Cuire les betteraves entières (1½ pouce de diamètre), avec pelure, durant 8 minutes à 15 livres de pression.

Ne pas jeter les croustillantes feuilles de betteraves! Non seulement, elles sont gratuites avec les betteraves fraîches, mais elles sont nutritives aussi — une portion de feuilles de betteraves fournit au moins 25% de la quantité de vitamines A et C recommandée à chaque jour. Réfrigérer les feuilles de betteraves dans un sac de plastique et utiliser avant 2 jours. Bien les laver, ne pas les assécher complètement pour la cuisson. Bouillir comme des épinards en saupoudrant de sel entre les rangs et allouer 4-8 minutes pour 2 livres. Servir entières ou hachées avec du beurre.

Les "Betteraves à la hongroise" et les "Betteraves aux pommes et oignons" de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, rehaussent la saveur de ces chères "bettes" et pourront accompagner toute viande.

BETTERAVES A LA HONGROISE

1½ livre de betteraves, cuites, pelées et tranchées
½ tasse de crème sure commerciale
2 c. à table de mayonnaise ou de sauce à salades
2 c. à table de ciboulette fraîche, hachée
2 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de cassonade
¼ c. à thé de moutarde sèche

Mélanger tous les ingrédients. Chauffer à feu doux environ 5 minutes, mais ne pas bouillir. 6 portions.

BETTERAVES AUX POMMES ET OIGNONS

1 c. à table de beurre
1 livre de betteraves, cuites, pelées et en dés
1 tasse de pommes pelées, en dés
¼ tasse d'oignon haché
¼ c. à thé de sel
1 c. à table de cassonade
2 c. à thé de jus de citron

Faire fondre le beurre dans un poêlon. Ajouter les autres ingrédients et bien mélanger. Couvrir et cuire à feu vif pour que la vapeur se forme. Réduire le feu et cuire jusqu'à ce que les betteraves soient tendres, mais croustillantes, en remuant fréquemment (environ 3 minutes). 6 portions.

LES HARICOTS

Les haricots ne manquent pas autour de nous — haricots rouges, haricots de Lima, petits haricots secs, graines de soya... pour n'en nommer que quelques-uns. Et ils sont nutritifs; la graine de soya surtout se distingue par sa teneur en protéines plus élevée.

Pour une efficacité protéique maximum, une règle simple consiste à associer des graines avec des légumineuses, ou tout aliment végétal avec une protéine animale de haute qualité. Mais les deux aliments associés doivent être consommés au même repas; par exemple: macaroni au fromage, fève au lard et pain; haricots et riz, comme dans la recette de graines de soya qui suit.

Toujours faire tremper les graines de soya avant de les cuire. Pour chaque tasse, ajouter 2½ à 3 tasses d'eau et laisser reposer 12 heures ou toute une nuit. Ou, pour un trempage rapide, amener lentement à ébullition et mijoter durant 2 minutes. Retirer du feu et laisser reposer 1 heure. Pour cuire les graines de soya, utiliser 2½ à 3 tasses d'eau par tasse de graines, de préférence l'eau de trempage, et 1 c. à thé de sel. Couvrir et mijoter durant 3½ heures. Au cuiseur sous-pression, allouer 15 minutes et ajouter 1 c. à table de gras pour chaque tasse de graines pour réduire la formation d'écume. Une tasse de graines de soya sèches donne un rendement de 3 tasses, cuites.

Assaisonner les graines de soya et les servir sans autre cuisson ou les mélanger à d'autres ingrédients comme la recette de "Graines de soya aigres-douces", de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada.

GRAINES DE SOYA AIGRES-DOUCES

1 tasse d'oignons hachés
1 tasse de piment vert haché
1 tasse de carottes tranchées
2 gousses d'ail, écrasées
¼ tasse de gras
1 boîte (19 onces) d'ananas en morceaux
2 c. à table d'amidon de maïs
¼ tasse de cassonade
½ c. à thé de gingembre
2 c. à table de sauce soya
½ tasse de vinaigre
½ tasse du sirop de l'ananas
3 tasses de graines de soya cuites
3 tasses de riz cuit

Sauter les légumes et l'ail dans le gras jusqu'à tendre, mais croustillant (environ 10 minutes). Egoutter l'ananas; réserver ½ tasse de sirop. Mélanger amidon de maïs, cassonade, gingembre, sauce soya, vinaigre et sirop de l'ananas; ajouter au poêlon. Cuire en remuant jusqu'à épais et transparent. Ajouter l'ananas et les graines de soya; cuire pour réchauffer. Servir avec du riz. 6 portions.

Agriculture Canada



de ci, de ça...

ÉLECTIONS FÉDÉRALES?- Selon l'analyste politique du quotidien d'Ottawa *The Citizen*, Peter Benesh, interviewé lundi matin à l'émission *Information Radio*, la tenue d'élections fédérales pourrait être annoncée vers le milieu du mois de juillet. Elles auraient lieu à la mi-septembre. On sait que la popularité des libéraux est à la hausse alors que celle des partis d'opposition n'a en ce moment rien de reluisant.

*** ***** ***

LA C.B.C. À LA BROQUERIE.- Le réseau de langue anglaise de Radio-Canada, à ce que nous savons, sera présent à certaines activités de la fête de la Saint-Jean qui aura lieu à La Broquerie les 24, 25 et 26 juin.

*** ***** ***

LE FRANCAIS EN NOUVELLE-ÉCOSSE.- *Le Devoir* rapporte que le ministère de l'Education de la Nouvelle-Ecosse songe à rendre obligatoire l'enseignement du français, de la septième à la douzième année inclusivement, dans les écoles de cette province. Le ministre de l'Education du lieu, George Mitchell, a déclaré au cours de la 23e réunion annuelle de l'Association des conseils d'écoles de la Nouvelle-Ecosse qu'il avait étudié avec des représentants du ministère de l'Education du Québec la possibilité de mettre au point une politique d'échange d'enseignants entre le Québec et la Nouvelle-Ecosse.

*** ***** ***

LES CITOYENS DE L'ÂGE D'OR ET LES PARCS NATIONAUX.- Les citoyens de l'âge d'or n'ont qu'à montrer leur carte de sécurité de la vieillesse à l'entrée des parcs nationaux ou des parcs historiques pour y être admis gratuitement.

*** ***** ***

GOUVERNEMENT DE COALITION.- Le député d'Hochelaga (Montréal) aux Communes, M. Jacques Lavoie, a annoncé la semaine dernière qu'il quitte les rangs du parti progressiste-conservateur pour se joindre aux libéraux. Cela a déplu à l'organisation libérale du comté qui réclamera une "convention" sur l'acceptation de M. Lavoie comme leur candidat. L'association libérale du comté voudrait même qu'un règlement soit adopté en haut lieu visant à obliger un député qui veut changer d'allégeance à démissionner d'abord puis de se présenter de nouveau à l'électorat. Ce qui serait logique.

*** ***** ***

SUBVENTION AUX FRANCOPHONES.- *Le Devoir* rapporte que la Fédération des Francophones hors Québec vient de recevoir une subvention de $100,000 du gouvernement fédéral pour l'aider à défrayer ses coûts d'organisation. Le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a fait savoir que la Fédération aurait souhaité recevoir plus, mais qu'un plafond avait été imposé aux subventions. Néanmoins, a-t-il dit, si la Fédération peut nous présenter des propositions concrètes portant sur la réalisation de programmes spéciaux, le gouvernement pourrait de nouveau délier les cordons de la bourse.

*** ***** ***

FAITES VITE!- On annonce que le prix des "Licences" de mariage au Manitoba va passer de $5 à $10 le 1er juillet...

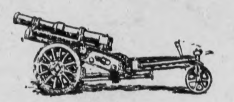
*** ***** ***

FORMATION DE RÉDACTEURS-RECHERCHISTES.- Le Département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke, au Québec, vient de mettre sur pied un programme visant à former des rédacteurs-recherchistes polyvalents. Conçu sur le modèle de la coopération avec les grandes entreprises de communication, le système proposé constitue une première mondiale.

*** ***** ***

LA NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE.- La nouvelle carte électorale fédérale est maintenant en vigueur. Il en résulte 18 nouvelles circonscriptions et en fait passer le nombre total de 264 à 282. Cela veut dire qu'après les prochaines élections générales, il y aura aux Communes 282 députés.

*** ***** ***



LA PUBLICITÉ

L'importance de la publicité croît sans cesse dans la société moderne. Elle fait partout sentir sa présence et l'on ne peut échapper à son influence.

Elle apporte certainement des avantages à la communauté humaine, en signalant aux consommateurs les biens et les services disponibles, et en encourageant une plus large distribution des produits. Ce faisant, elle aide au développement de l'industrie, pour le profit de tous.

Tout cela est bon, à condition que soit respectée la liberté de choix de l'acheteur. De toute façon, la publicité doit, elle aussi, dans les limites de sa technique propre, respecter la vérité.

Si les annonces publicitaires recommandent au public des produits nuisibles ou inutiles, ou font appel à des arguments fallacieux, si elles exploitent les tendances les moins nobles de l'homme, ceux qui en sont responsables portent préjudice à la société humaine et s'exposent à perdre la confiance, voire à discréditer la publicité elle-même.

En outre, la stimulation de besoins factices porte dommage aux individus et aux familles qui subissent l'attrait excessif du superflu, au détriment du nécessaire.

Devront être particulièrement évitées les formes de publicité qui blessent la pudeur, exploitent l'instinct sexuel à des fins commerciales; de même, celles qui influencent le subconscient en portant atteinte à la liberté des acheteurs.

C'est pourquoi les responsables de la publicité doivent eux-mêmes établir des règles qui garantissent le respect de la dignité humaine et l'intérêt de la société.

Un judicieux emploi de la publicité peut inciter les sociétés en voie de développement à rechercher l'élévation de leur niveau de vie. Cependant le dommage serait grand si un usage et une pression inconsidérés de la publicité s'exerçaient de telle sorte que ces sociétés en arrivent à prendre pour critère de leur développement la satisfaction de besoins artificiellement créés et à dilapider leurs propres ressources. Ce serait au détriment de leurs besoins véritables et de leur authentique promotion.

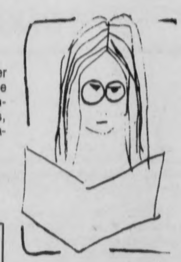
L'importance croissante des investissements publicitaires risque de dénaturer les media eux-mêmes. Le public peut en effet croire que les moyens de communication n'existent que pour stimuler les besoins de l'homme en vue de le pousser à la consommation. Bien plus, ces moyens ne subsistent en partie que grâce à la publicité, la porte se trouve ouverte aux monopoles et à leur pression. De ce fait le dialogue social se trouverait limité et le droit à l'information contrarié.

Il faut donc sauvegarder avec soin la possibilité d'une pluralité de moyens de communication indépendants, au besoin par une législation appropriée.

[L'Office des Communications sociales]

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures**. La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts** et **dactylographiés**.



La meilleure façon de prendre soin de votre corps? Utilisez votre tête!

F.F.H.Q. (suite)

du Secrétariat d'Etat. Celui-ci interviendrait constamment dans les questions relatives aux francophones, en se posant en expert. La Fédération n'hésite pas à dénoncer cela comme étant des manigances, "incompétence et des entourloupettes du Secrétariat d'Etat".

C'est également le Secrétariat d'Etat qui aurait "organisé" la rencontre du trente mai. Il est donc implicitement tenu pour responsable de ses faibles résultats.

Les attaques de la FFHQ contre cet organisme ne sont pas nouvelles. Cette fois, la Fédération s'en prend violemment au "fouillis indescriptible du Secrétariat d'Etat depuis quatre ans".

Les problèmes soulevés sont de deux ordres: de structure, et de contenu et administration des programmes. Des nominations à caractère politique, le système des comités "ad hoc" empêcheraient toute continuité et seraient des trompe-l'oeil pour estomper les vrais problèmes et permettre de ne pas les résoudre.

"Depuis quatre ans, les structures qui gèrent la Direction des groupes minoritaires de langues officielles sont désuètes, inadéquates et inefficaces", souligne la FFHQ. La dernière restructuration relègue cette Direction au rang de "Programme", ce qui pour les francophones hors Québec équivaut à une perte de terrain.

Les Francophones Hors Québec ont le sentiment de se faire constamment renvoyer de Caïphe à Pilate, les paliers de décision se multipliant de plus en plus avec la décentralisation.

La commission permanente demandée par la FFHQ devrait remplacer les structures actuelles d'administration des groupes minoritaires francophones.

Pour la FFHQ, non seulement les structures du Secrétariat d'Etat sont mauvaises, mais leur administration est également mal faite. Ainsi, la distribution des fonds serait extrêmement déséquilibrée selon les régions, les allocations budgétaires déterminées avant même que les projets précis soient présentés, et les associations provinciales feraient l'objet de "chantage".

Enfin, les associations provinciales perdraient énormément de temps et d'énergie à réclamer leur dû au Secrétariat d'Etat parce que celui-ci favoriserait de plus en plus ce que la FFHQ appelle la "tactique du compte goutte" et qui veut que les subventions soient données par tranches et à intervalles irréguliers.

"Le comble, dit Hubert Gauthier, serait que M. John Roberts annonce une subvention de 900,000 dollars comme étant un nouveau cadeau aux francophones hors Québec. Cette subvention est déjà prévue dans les budgets depuis le mois de janvier."

La conférence de presse de lundi matin devait permettre aux représentants de la Fédération de faire le point après toutes les rencontres avec des hommes politiques. Ainsi les discussions avec MM. Ed. Broadbent du parti néo-démocrate et avec les représentants du parti conservateur ont brièvement été évoquées.

Les échanges avec M. René Lévesque sont qualifiés d'extrêmement satisfaisants. Selon la FFHQ, le gouvernement québécois a bien compris la portée et la perspective de "Les héritiers de Lord Durham". Il reconnaît en effet la Fédération des Francophones Hors Québec comme un interlocuteur privilégié. Le Québec collaborera avec les autres provinces dans le cadre d'ententes, telles qu'annoncé à Winnipeg par M. Claude Morin. Cependant des programmes spéciaux pourraient être élaborés à l'intention des francophones hors Québec. Si la FFHQ parle de "mécanisme" que le gouvernement Lévesque doit mettre sur pied, celui-ci ne parle encore que d'un responsable, au sein de son administration, qui sera chargé de traiter avec les francophones Hors Québec. ■



Au 17e tournoi de golf Grey Owl, qui s'est tenu à Clear Lake il y a quinze jours, le directeur de la station de radio C.K.S.B., Maxime Desaulniers, a décroché le trophée pour la section presse-radio-télévision. On le voit ici (à droite) recevant le trophée de David Jowett, de la maison Labatts. (Photo Hugh Allan, Winnipeg)

Cette rubrique est commanditée par le Conseil Jeunesse Provincial

Le C.J.P. vu par des étudiants

Le Conseil Jeunesse Provincial: les jeunes le connaissent-ils? J'ai mené une petite enquête téléphonique auprès de 10 étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface, 5 en Arts, 4 en Education, 1 en Sciences, qui pourraient peut-être éclaircir la situation. (Pour des raisons financières, je ne pouvais poursuivre mon "enquête" hors du cadre urbain.) A ces dix participants, j'ai posé quatre questions. Les résultats: surprenants!

Surprenants surtout par rapport à la première question: "Le CJP vous est-il familier?" Il fut immédiatement perceptible que la majorité des participants ne connaissaient le CJP que de nom. En outre, avant de poursuivre l'enquête, il fut souvent nécessaire d'élucider la structure et les activités du CJP.

Parmi les réponses: 1 'non' catégorique — les autres réactions n'étaient pas si tranchées. Des 9 réponses à l'affirmatif, 7 des participants ne connaissent le CJP que de nom. L'un d'entre eux le connaît par association avec un de ses sous-comités, le CJTU; un autre avait déjà travaillé pour le CJP mais n'était plus au courant de ses activités.

A la deuxième question, "A quoi l'organisme vous sert-il actuellement?" sept réponses négatives ('rien') furent données. Deux participants affirment que le Conseil sert de bras politique aux diverses communautés franco-manitobaines et un troisième constate qu'il offre des activités qui ne seraient autrement disponibles aux jeunes; fonction, donc, récréative.

Par contre, la troisième question, "Croyez-vous qu'il y ait un besoin pour un tel organisme?" évoqua six réponses à l'affirmatif. Comptent parmi ceux-ci 3 participants qui restreignent le besoin d'un tel organisme la sphère de la politique (i.e. servir de puissance politique à la minorité franco-manitobaine), ainsi que deux autres qui perçoivent un besoin et dans le domaine de la politique et dans le domaine des loisirs. Trois des participants demeurent incertains, le dernier donne une réponse nettement négative.

La quatrième question, "Théoriquement, à quoi le Conseil devrait-il servir?" sollicita des réactions vivement différentes les unes des autres. Deux des participants le voulaient un organisme essentiellement politique, deux autres le rapprochaient à la politique et aux loisirs, un autre lui aurait accordé une fonction purement récréative. Quatre des 10 participants, citant un manque de contact flagrant entre le CJP et les étudiants (i.e. manque de publicité, de communication ...), assimilent le CJP aux mass médias, à une sorte d'agence d'information ambulante qui pourrait véhiculer aux jeunes Franco-Manitobains de toutes les couches sociales des renseignements sur leur propre communauté. Un des étudiants, attribuant le manque de contact à une optique trop vaste, aurait espéré que le CJP puisse se restreindre à un seul plan d'action et à une seule couche sociale.

Si les réponses à ce questionnaire semblent embrouillées, voire même contradictoires, c'est qu'au temps de l'enquête elles le furent ... L'inconstance des réponses pourrait bien être due à l'approche impromtu de toute enquête téléphonique. (L'impromptu, cependant, pourrait aussi être un des points forts de cette approche.) Et, bien que l'étude en est une de surface, le questionnaire se montre révélateur. Résultats: les participants affirment, sans pour autant afficher un naïf optimisme, que le besoin du CJP se fait bien ressentir au sein de la communauté franco-manitobaine. Cependant, ils se butent aux obstacles et aux moyens à parvenir à son bon fonctionnement. D'autres demeurent incertains. Reste à savoir si ces 10 étudiants peuvent être considérés comme représentatifs de leur groupe.

Lise Lavergne



"LES HEURES CLAIRES"

Si dimanche dernier, le 12 juin, nous rappelait la grisaille d'une sombre journée d'hiver, il n'en fut pas ainsi pour ceux qui eurent la chance d'assister à la présentation annuelle du Jardin d'Enfants Français "Les Heures Claires" donnée au Centre Culturel Franco-Manitobain. Tous les enfants, sous la direction de la compétente Mme Ragot et de ses aides, avaient un visage radieux. Leurs voix qui s'élevaient à l'unisson attestaient une joie de vivre que seul l'enfant est capable de rendre à 4 et 5 ans sans aucune affectation.

Ce programme était, comme il en a la réputation, autant diversifié qu'ambitieux. *Il se composait de récitations individuelles,* de chansons de groupe agrémentées d'une gymnastique chorégraphique, et de mimes collectives des plus compliquées. Rien ne semblait faire défaut à cette représentation. Les petites filles dans "La Marguerite" ont su par leur délicatesse toucher le coeur de leurs nombreux admirateurs, tandis que ceux qui s'étaient donné pour tâche d'imiter la turbulence et les déraillements des "Chemins de Fer" captivaient l'attention d'une audience amusée.

Il serait facile de poursuivre les éloges de ces jeunes "acteurs" qui, le plus simplement du monde, se livraient corps et âme au rôle qu'ils avaient entrepris de jouer. Ils semblaient du reste se soucier fort peu de l'auditoire, si ce n'était pour faire signe de façon désinvolte à quelque "spectateur" qu'un visage ami ou parent encourageait. Si quelque chose ne "tournait pas rond", en toute insouciance ils renouvelaient leurs efforts sans en être pour le moins découragés. Tel fut le cas des "Trois Petits Canards". Même si certains canetons éprouvèrent quelques difficultés à se dandiner le long de la scène, il n'en reste pas moins que le charme qui en résulta valut largement l'enjeu.

Toutefois la valeur incontestable de cette petite scène, c'est qu'elle fut entièrement présentée en français. Non seulement les longues séquences de mots récités par des enfants de 4 à 6 ans auraient mis à l'épreuve leurs aînés de 8 ou de 9 ans, mais encore elles furent apprises par coeur en peu de temps par des petits dont la langue maternelle n'est pas le français, ce qui mérite particulièrement de hauts éloges.

Mais ce qui ne cesse de susciter mon admiration, c'est que ma petite fille de six ans peut, après deux années d'études, converser familièrement avec son père. Son accent ferait l'envie de nombreux anglophones.

Je tiens évidemment à remercier Mme Ragot, Tante Marguerite, Mme Normandeau, Aldina Gagné, les animatrices de ce programme, sans oublier notre pianiste Mme La Flèche et Mme Sourisseau dont l'expérience s'est manifestée au cours de cette production. Il est du reste fort regrettable qu'elle n'ait pu y assister. Grâce aux efforts soutenus de ces personnes, de très jeunes anglophones auront pu trouver la stimulation nécessaire à l'acquisition de notre seconde langue. C'est pourquoi ceux qui ont la possibilité de s'inscrire aux "Heures Claires" auront la joie incomparable du langage à une autre culture.

Au nom de tous les parents qui étaient fiers le 12 juin de voir leurs enfants prendre part à un événement d'une valeur culturelle incontestable, j'aimerais que ces lignes fassent justice au plaisir que j'ai certainement ressenti au cours de cette journée.

Puissent-elles aussi être partagées par tous ceux qui y participèrent.

John Cote
Université de Winnipeg

CHEZ LES GUIDES

Après avoir participé à la vie de la ronde, de la compagnie ou de la cordée, la Jeannette, la Guide, ou la Kamsok peut s'engager plus profondément dans la vie guide. En effet, si tel est son désir, elle peut faire sa promesse.

La promesse est une importante étape dans le guidisme. Elle représente la détermination de la guide à faire de son mieux et à vivre selon les cinq points de Baden Powell. L'engagement qui est requis de la guide est proportionné à son âge. Cet engagement n'a pas la même signification pour la petite Jeannette que pour ses aînées la Guide et la Kamsok. Par contre, il vise le même but.

La cérémonie de la promesse est une expérience unique. C'est pourquoi il est important: a) qu'elle se situe dans un temps fort de la vie de compagnie, par exemple lors de la fin d'une aventure, lors de la semaine guide; b) qu'elle permette la participation de tous y compris les parents présents; c) qu'elle se déroule dans un lieu significatif; d) qu'elle soit préparée en fonction de et avec celle qui fait sa promesse; e) qu'elle soit empreinte de simplicité tout en demeurant profonde et intense; f) que l'on trouve toujours des moyens nouveaux pour signifier à la nouvelle guide notre joie et l'accueillir dans la grande famille guide.



L'Association des Scouts du Canada annonce que monsieur **GILBERT MUSSO - de la paroisse DU PRÉCIEUX-SANG,** - sera un de ses représentants au Forum Scout qui se tiendra du 28 juin au 2 juillet à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard. Ce Forum regroupant 30 jeunes des Scouts du Canada et 30 jeunes de Boy Scouts of Canada permettra aux deux associations de mieux orienter leurs politique en fonction des besoins des jeunes. Pour participer à ce Forum, chaque jeune doit avoir entre 14 et 17 ans et être choisi démocratiquement par les scouts-pionniers de son milieu. Le Forum lui-même a été mis sur pied par des scouts-pionniers.



Au cours du banquet de curling du "civic-cal", les gagnants des quatre compétitions pour l'année 1976-1977 ont reçu leurs prix. En plus des deux trophées, ces dames se sont mérité le "grand aggregate". De gauche à droite, Yvette Roy, qui s'est classée troisième, Bessie Nachtigall, première, Lise Provencher, deuxième et Gabrielle Désaulniers, "skip".



Les Polaroid...

MÉLO-MANI EN ONTARIO

Le Conseil régional de Prescott-Russell de l'Association Canadienne-Française de l'Ontario (ACFO) a invité Mélo-Mani à collaborer à l'organisation d'une fin de semaine de chants.

"La fête de la chanson" aura lieu les 24 et 25 septembre prochains à Hawkesbury, Ontario, situé à mi-chemin entre Ottawa et Montréal.

Le comité d'organisation du milieu compte réunir au-delà de 300 personnes y inclut plusieurs "anciens" Franco-Manitobains qui demeurent dans cette région.

Pour cette fête de la chanson, les quatre chefs de choeur seront: Madame Yolande Charbonneau (directrice de la chorale "Mélodia", d'Hawkesbury), le Père Martial Caron, l'âme vivante de la chanson au Manitoba, Marcien Ferland (directeur de "La Chorale des Intrépides") et Guy Boulianne (directeur de la chorale "Les Blés au Vent"). Autres personnes ressource de Mélo-Mani y participeront aussi.

Le projet sera subventionné par le Secrétariat d'État et le Ministère des affaires culturelles de l'Ontario.

Un des buts de ce projet est de lancer un mouvement choral dans la région.

Une telle rencontre ne peut que favoriser les échanges culturelles entre les francophones du Manitoba et ceux de l'Ontario...

Le dictionnaire biographique du Canada

Un outil aussi monumental qu'indispensable

par Michel Beaulieu

Les Presses de l'Université Laval poursuivent depuis plusieurs années, en collaboration avec l'University of Toronto Press pour l'édition en langue anglaise, la publication d'un **Dictionnaire biographique du Canada**.

Ouvrage monumental, réparti en plusieurs volumes, dont le premier volume a paru en 1966, le **Dictionnaire** fait état de tout ceux qui ont eu quelque importance au Canada. Le neuvième volume de la série, le cinquième en fait à paraître puisque la publication ne suit pas un ordre chronologique, couvre la période relativement brève d'une décennie, celle qui va de 1861 à 1970. Relativement brève en ce sens aussi que les dates ne sont pas celles de la naissance des personnages ainsi illustrés, mais celle de leur mort. Aucun vivant ne peut prendre place au dictionnaire: il faut attendre que soit accomplie l'oeuvre d'une vie.

La rédaction des articles a été confiée à une équipe d'historiens et de rechercheistes. Chaque article est très fouillé et est suivi des références nécessaires à sa compilation.

Rien n'est plus fascinant que de lire l'histoire à travers les hommes qui l'ont faite, directement ou indirectement, et tous les domaines de l'activité humaine sont couverts.

Mais on imagine sans peine, en feuilletant ce Volume IX (1058 pages en caractères fins mais très lisibles, répartis sur deux colonnes à la page) la somme presque monstrueuse de travail qu'il contient. Les hommes cessent de n'être que dates et titres pour vivre de nouveau. Le prix ($25.) ne devrait rebuter personne: il s'agit d'un instrument à ce point essentiel qu'il transcendera les générations.

Les nombreux auteurs des textes ont une qualité qui semble leur être commune: celle de rendre vivants les morts tout en s'en tenant à une rigueur factuelle qui, autrement, ne serait pas dépourvue de sécheresse. Les volumes qui ont été précédemment publiés (I: 1000-1700; II: 1701-1740; III: 1741-1770; X: 1871-1880) possédaient cette même qualité et, pour ma part, après avoir reçu le premier volume en cadeau, je me suis fait un devoir doublé d'un plaisir de me procurer les volumes subséquents au moment de leur parution.

Il est étonnant de rencontrer au détour des pages des personnages qui appartiennent à notre histoire et de ne plus les associer uniquement au haut fait qui leur a permis d'asseoir leur réputation.

Au cours de la décennie qui a vu naître la Confédération, plusieurs hommes sont disparus et, notamment, certains protagonistes des événements de 1837-38: John Colborne, qui dirigeait l'ensemble des opérations militaires; Maximilien Globensky que la légende présente comme un héros sanguinaire, mais qui n'en a pas moins vécu à Saint-Eustache; Charles Stephen Gore, le vaincu de Saint-Denis et Wolfred Nelson, son vainqueur; Denis-Benjamin Viger et Louis-Hipollyte La Fontaine qui tous deux se passent de présentation. Mais on y retrouve aussi des maîtres-brasseurs comme William Dow, John Kinder Labatt et Thomas Molson; l'historien François-Xavier Garneau; les frères Joseph et surtout Samuel Cunard, armateurs; Joseph Guibord, autour de qui s'est jouée une 'cause célèbre'; le peintre Théophile Hamel; la célèbre héroïne Laura Secord, qui n'est pas qu'une marque de chocolat; Patrice Lacombe, l'auteur de La Terre paternelle; l'homme fort Jos Montferrand que devait immortaliser Gilles Vigneault dans une de ses premières chansons à la suite de la légende.

Il s'agit bien là de l'une des publications les plus importantes que le Canada ait produites, d'un ouvrage monumental.

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec ©

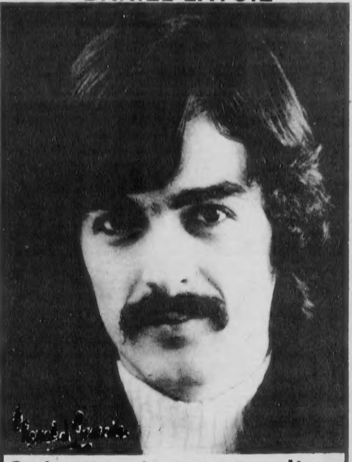


RADIO-CANADA
Cable 3 — 10 au cable



DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE...

MARDI A 20H30 PULSION REÇOIT DANIEL LAVOIE



Ce jeune auteur-compositeur manitobain vous enchantera pendant une demi-heure. . .

Divertissement

Félix Leclerc raconte...
samedi 25, 20 h 00

Une émission à voir absolument

D'une certaine manière il est difficile de parler de Félix Leclerc parce qu'il n'y a rien à apprendre à personne sur sa carrière, tout le monde le connaît, aime ses chansons et apprécie son engagement.

Les Feux-follets



Félix Leclerc raconte... tel est le titre d'une émission spéciale qui sera présentée à l'antenne de Radio-Canada le samedi 25 juin à 20 heures.

Le programme comprendra les contes suivants: *les Feux-follets, le Fantôme de l'avare, le Violon magique, la Chasse-galerie, le Bonhomme sept heures* racontés par Félix Leclerc et illustrés par des dessins animés de Peter Sander et Danielle Marleau. Les textes sont d'Hubert Fielden et la musique d'André Gagnon et de Michel Brault.

En présentant cette émission spéciale Radio-Canada s'assure d'un auditoire qui dépassera sans doute ce qu'il est permis d'attendre. Le seul nom de Félix Leclerc rallie une foule d'auditeurs désireux d'en entendre davantage sur lui.

Les Beaux Dimanches

Un pays, une musique
le 26, 19 h 30

Les chansons et les événements des années 30

La deuxième et dernière émission d'*Un pays, une musique* passera au réseau de télévision de Radio-Canada, le 26 juin à 19 h 30.

1936-1939

La seconde émission qui couvre la période de 1936-1939, le 26 juin à 19 h 30, en contrepoint des événements politiques, comme le Front populaire, les premiers congés payés, la guerre civile espagnole et les prémices de la Seconde Guerre mondiale, est une évocation des chansons à la mode, des spectacles et des artistes populaires, et traduit le besoin d'évasion et de divertissement de ceux qui ont vécu cette période de troubles.

Charles Trenet, Ray Ventura, Jean Sablon, Lucienne Boyer évoquent leurs souvenirs. Grâce à des documents filmés, nous retrouvons de grands artistes, aujourd'hui disparus, tels Fernandel, Maurice Chevalier, Joséphine Baker, et aussi les «girls» de l'Exposition universelle de 1937 et l'orchestre de Fred Adison.

Une émission de Claude Fléouter et Robert Manthoulis.

Jean Sablon



oséphine Baker



harles Trenet

Maurice Chevalier



Lucienne Boyer



Variétés

Fête du Canada
vendredi 1er, 19h00

Emission spéciale

A l'occasion de la Fête du Canada le 1er juillet, les réseaux français et anglais de télévision de Radio-Canada participeront conjointement à la production d'une émission spéciale pour souligner l'événement. Chaque ville des postes de base de Radio-Canada, d'un océan à l'autre, présentera alors un spectacle mettant en vedette un ou plusieurs artistes invités. Cette émission spéciale, d'une durée d'environ trois heures, sera télévisée simultanément aux deux réseaux à compter de 19 heures le soir de la fête nationale des Canadiens.

Le réalisateur au réseau français sera Maurice Dubois tandis que John Spalding sera le réalisateur au réseau anglais. La coordination de l'émission sera assurée par Jack McAndrew.

Voici le nom des villes et des artistes invités: MONTREAL: Ginette Reno; OTTAWA: Jean Gascon, les Sortilèges, Juliett, les Danseurs ukrainiens, Bruno Gerosi, des Indiens de Thunderbay, Patsy Gallant, un extrait de la série télévisée **King of Kensington**, Ti-Jean Carignan, Kareen Kain, Renée Simard, Eva Von Gencsy et les Ballets Jazz. L'orchestre d'Howard Gable; SPRINGHILL: Ann Murray; YELLOWKNIFE: un défilé et des régates; TORONTO: Keith Barry, Bobby Gimby dirigeant un choeur de 50 enfants, Haygwood Hardy, Salomey Bey dirigeant un choeur de 25 enfants; SAINT-JEAN (T.-N.): les Breakwater Boys et les Burn Brothers; WINNINPEG: des danseurs de la réserve indienne et Buffy St-Marie; SUMMERSIDE: John Allan Cameron, The Fiddlers; EDMONTON: Championnat de gymnastique; CALGARY: Tommy Hunter et un rodéo.

Ginette Reno



Jean Gascon



Patsy Gallant



Ti-Jean Carignan



René Simard



HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

SAMEDI
25 juin

9:00 ROQUET BELLES OREILLES

9:30 GRAINE D'ORTIE

10:00 EMILE

10:30 MONSIEUR ROSÉE

11:00 POLY EN ESPAGNE

11:30 SERVICE SECRET
Début.
Espionnage, avec marionnettes

12:00 LES HEROS DU SAMEDI
«Patin à roulettes».

13:00 LE 19e, CE ROMANTIQUE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: André Latour.

16:00 BAGATELLE

17:00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. ''Athlétisme'' (3e de 4). Commentateur: Richard Garneau. Analyste: Jo Malléjac. Réal.: Gaston Dagenais.

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 FELIX LECLERC RACONTE
Félix Leclerc raconte des contes du Québec illustrés par des dessins animés de Peter Sander et Danielle Marleau: «Les Feux-follets», «Le Fantôme de l'avare», «Le Violon magique», «La Chasse-galerie» et «Le Bonhomme Sept Heures». Textes: Hubert Fielden. Musique: André Gagnon et Michel Brault. Prod.: Sonolab pour Radio-Canada.

20:30 HELI-PATROUILLE
Aventures policières. Avec Jim McMullan et Dirk Benedict. «Faux appels». David, un jeune handicapé dont le seul passe-temps est la radio à ondes courtes, lance une fausse alarme aux deux policiers de l'air Don et Gil.

21:00 COLUMBO
Faux témoin. Policier réalisé par Bernard Kowalski, avec Peter Falk. Un magnat de la presse entretient des doutes sur la fidélité de sa très jeune et très jolie épouse. L'enquête dirigée par une agence démontre que la jeune femme a eu, dans le passé, une liaison (USA).

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
Le Crédit social.

23:10 CINEMA
La Fureur de vaincre. Aventure réalisé par Lo Wei, avec Bruce Lee, Miao Ker Hsiu, James Tien et Robert Baker. A Shanghai, en 1908, le directeur d'une école de boxe chinoise meurt dans des circonstances mystérieuses. L'un de ses jeunes disciples, Cheng, acquiert la conviction que son maître a été assassiné sur les ordres du directeur d'une école rivale où l'on enseigne les méthodes japonaises d'auto-défense. Après quelques affrontements violents qui lui valent d'être recherché par la police, Cheng en arrive à supprimer les chefs adversaires. Il se livre ensuite à la justice pour éviter que son école subisse les contrecoups de son action (Chinois 72).

1:00 CINE-NUIT
Cinq pour l'enfer. Film de guerre réalisé par Frank Kramer (Gianfranco Parolini), avec Gianni Garko, Margaret Lee et Klaus Kinski. Pendant la campagne d'Italie, un commando de cinq hommes est chargé d'aller s'emparer de documents gardés dans le coffre du château de Villa Verde où réside le commandant des troupes nazies. Ils peuvent compter sur la complicité d'une auxiliaire féminine allemande qui se charge de neutraliser le colonel SS, Muller, chargé de la sécurité du château. Les Allemands découvrent la présence des Américains mais ne peuvent empêcher deux d'entre eux de s'enfuir avec les documents (It. 69).

DIMANCHE
26 juin

9:00 GRANDGALLO et PETITRO

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SECOND REGARD
La Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à Montréal. — Gérard Pesty, navigateur solitaire qui a traversé six fois l'Atlantique. — Entrevue avec Alvarez Icasa, directeur du Centre des communications sociales pour l'Amérique latine. — Un dimanche à Mexico, à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. Rech.: Guy de Gagné. Réal.: Roger Barbeau.

12:00 SEMAINE VERTE

13:00 D'HIER A DEMAIN
«Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait».

14:00 UNIVERS DES SPORTS
«Soccer»: la Coupe d'Angleterre, du Stade Wembley, à Londres. Manchester United rencontre Liverpool. Commentateur: Winston McQuade. Analyste: Georges Seltzer. Réal.: Jacques Viau.

15:30 HEURE DES QUILLES

16:30 PAR 27

17:00 RENCONTRES
Invité: Eugène Ionesco, dramaturge. «Pourquoi le mal?» Ionesco

17:30 SONS ET BRIOCHES

18:00 UNE FENETRE SUR LE MONDE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 L'OEIL APPRIVOISE

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Un pays, une musique: la France des années 30 (1936-1939) (2e partie). En contrepoint des événements politiques, tels le Front populaire, les premiers congés payés, la guerre civile espagnole et les prémices de la Seconde Guerre mondiale, une évocation des chansons à la mode, des spectacles et des artistes populaires, traduit le besoin d'évasion et de divertissement de ceux qui ont vécu cette période de troubles. Charles Trenet, Ray Ventura, Jean Sablon et Lucienne Boyer évoquent leurs souvenirs. Réal.: Claude Fléouter et Robert Manthoulis.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Pelléas et Mélisande, de Maurice Maeterlinck. Le prince Golaud, farouche chasseur aux tempes grisonnantes, a épousé Mélisande, une très jeune femme qu'il a trouvée dans la forêt. Golaud a un frère beaucoup plus jeune que lui, Pelléas. A peine Mélisande a-t-elle rencontré Pelléas que l'amour naît entre les deux jeunes gens. Un amour très pur. Mais une sombre jalousie commence à tenailler Golaud. Distribution: Philippe Morand, Sophie Barjac, Pierre Blanco, Henri Billen, Suzanne Gohy et Nicolas Bartholomée. Adaptation pour la télévision: Lucien Binot et Joseph Benedek (RTB).

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 SPORTS DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB●
Répulsion. Drame réalisé par Roman Polansky, avec Catherine Deneuve, Ian Hendry, John Fraser, Patrick Wymark et Yvonne Furneaux. L'univers chaotique d'une aliénée mentale qui passe de la folie douce à la folie furieuse (Brit. 65).

LUNDI
27 juin

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 SATURNIN, LE PETIT CANARD

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON

12:00 UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Le Monde des insectes». Exploration du monde des insectes.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. «Lignes et couleurs». Les défis de la gravure sur bois.

14:30 CINEMA
Les Flèches brûlées. Western réalisé par Ray Enright, avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush.

16:00 ANIMAGERIE.

16:30 LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE

17:00 L'ODYSSEE
D'après le poème d'Homère.

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Marcel Dubé se raconte (1re de 6): «Mes années de jeunesse». Réal.: Jean Faucher.

19:00 DANIEL BOONE
«Le Canon de Williambourg» (dernière de 2).

20:00 LE GRAND AMOUR DE BALZAC
2e de 7: «L'Etrangère». Balzac rencontre enfin l'Etrangère à Neufchâtel. La beauté et la charme de Mme Hanska dépassent ses rêves les plus fous. Hélas, il lui faut revenir à Paris.

21:00 PAUL GAUGUIN (2e de 7).
Partagé entre la Bourse et la peinture, Gauguin penche de plus en plus vers l'art. Il en vient à délaisser ses affaires et à vendre sa maison pour s'y consacrer totalement. Sa femme ne peut supporter cette situation précaire. Elle part pour Copenhague avec ses cinq enfants.

22:00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
Avec Antonio Bazinet et sa famille.

22:30 TELEJOURNAL

23:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Axev Madeleine Charlebois, Michel Maletto, Michel Famelart, Aimé Bertrand et Pierre Parent.

24:05 CINEMA
Ni la mer ni le sable. Drame fantastique réalisé par Fred Burnley, avec Susan Hampshire, Michael Petrovitch et Frank Finlay.

MARDI
28 juin

10:00 AU JARDIN DE PIERROT

10:15 TOPINO

10:30 CONSEIL EXPRESS
«La Chirurgie esthétique», avec le Dr Hugo Claburro. Sablage (acné) et reconstruction du nez.

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
Comment choisir et préparer ses fleurs séchées, avec Léon Arsenault. —

11:30 LA GRANDE AVENTURE

12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:30 CHARLIE CHAPLIN.
«La Patinoire». Charlot fait une conquête sur la patinoire.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. «La Fatigue». L'évaluation de la fatigue du travailleur en vue d'une possibilité de travail d'une semaine de 4 jours

14:30 CINEMA
Le Temps des oeufs durs. Comédie réalisée par Norbert Carbonnaux, avec Darry Cowl, Fernand Gravey et Pierre Mondy. Un la-

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE

17:00 L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU
Avec l'équipage de la Calypso. Réal.: Philippe Cousteau. «Jungles de corail».

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Le Meilleur Chien de l'Ouest''

20:00 RETRO-SPEC

20:30 PULSION
En vedette: DANIEL LAVOIE

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Les crèmes solaires. La peinture. La publicité comparative. Les jeunes adultes et la consommation. Réal.: Jean-Paul Plouffe.

22:00 SCIENCE-REALITE
Le dépistage de l'hypothyroïdie.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** «Portrait d'une jeune fille». Sous forme de témoignage, une jeune fille de 20 ans fait le bilan de ses multiples expériences de la puberté à l'adolescence. Rech. et entrevue: France Nadeau. Réal.: Pierre Duceppe.

24:00 CINEMA
Dynamite en soie verte. Drame policier réalisé par Harald Reinl, avec George Nader, Silvia Solar et Carl Möhner. Sous une fausse identité, un agent du F.B.I. s'introduit dans un gang pour en démasquer le chef (All.-it. 67).

MERCREDI
29 juin

10:00 MINUTE MOUMOUTE

10:15 TRIBULLE

10:30 CONSEIL EXPRESS
«Gynécologie», avec le Dr André Aubry.

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TANG. Série d'aventures

12:00 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Everglades'' (2e de 2).

12:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES

13:00 SUR DES ROULETTES
De Rimouski. Coanimateur: Jean Brisson. Réal.: Viateur Lavoie.

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. «Monographie de la Vallée de Memramcook»: le berceau de l'Acadie au Nouveau-Brunswick. Invités: le R.P. Clément Cormier, historien, ex-supérieur de l'Université St-Joseph;

14:30 LE TEMPS DE VIVRE.
Pierre Paquette reçoit le groupe «La Joie de vivre» de Sherbrooke dont la présidente est Mme Jeannette Michaud.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LA FRICASSEE

17:00 DAVID COPPERFIELD.

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Marcel Dubé (3e de 6): «Un simple soldat».

19:00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Amulette Garneau, Yvon Leroux, Louise Portal, Jean Besré, Hélène Loiselle et Tho Lamcham. Christian est très gêné par le fait qu'une de ses clientes lui offre sans cesse des cadeaux. Réal.: Claude Désorcy.

19:30 BASEBALL
Directement du Stade Olympique de Montréal, les Cubs de Chicago visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX -

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE
Approches de la psychologie et une théorie de la personnalité.

24:00 CINEMA●
Neuf jours d'une année. Drame réalisé par Mikail Romm, avec Alexei Batalov, Tatiana Luvrova et Innokenti Smoktounovski. Après la mort d'un professeur, victime de radiations atomiques, son assistant, bien qu'également touché, veut poursuivre les recherches (Russe 61).

JEUDI
30 juin

10:00 LES CHIBOUKIS
''Les Chiboukis ont le temps''.

10:15 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI
''Alfred, l'hippopotame''.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA MAISON DES BOIS

12:00 LE PRINCE SAPHIR

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Là-haut sur la montagne». Excursion dans les montagnes Rocheuses de la Colombie-Britannique.

13:00 SUR DES ROULETTES
De Jonquière. Coanim.: Jean Ducharme. Réal.: André Bouchard.

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. «Les Citoyens et leurs moyens»: reportage sur les comités de citoyens.

14:30 CINEMA
Les Dernières Vacances. Comédie réalisée par Roger Leenhardt, avec Renée Devillers, Pierre Dux et Odile Versois.

16h00 ANIMAGERIE

16:30 FANFRELUCHE
''Le Poisson rouge''.

17:00 LA CLOCHE TIBETAINE
''Le Coeur de la vieille Chine''.

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

20:00 LES GRANDS FILMS
Les Lavandes et les réséda. Drame réalisé par Jean Prat, avec Georges Claisse, Jean Pignol et Richard Martin.

22:00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 6e: «Les Rendements».

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA NUIT DE LA ST-JEAN

1:00 ANGOISSE
Le Fou. Drame réalisé par Robert Tronson, avec Norman Eshley, Katherine Shofield et Geoffrey Chater. L'assassin à l'oeillet rouge, un obsédé qui a tenu en haleine la police de Londres durant plusieurs mois, s'évade au moment de son transfert. Le même jour, la secrétaire d'un notaire doit remettre à un client de l'étude une malette pleine d'argent et le conduire dans une demeure isolée dont il a hérité. Le hasard fait qu'elle prend l'assassin pour son client (Brit.).

VENDREDI
1er juillet

10:00 CLAK

10:15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN

10:30 CONSEIL EXPRESS
«Les Services gouvernementaux provinciaux». Protection civile.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Utiliser un reste de dinde en casserole, avec Claudette Taillefer. Technique de la peinture, avec Jacques Garant.

11:30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER
«Le Témoin invisible».

12:00 LE MONDE EN LIBERTE
«La Scandinavie».

12:30 LA CUISINE D'AILLEURS
Juliette et son invité d'origine polonaise préparent une choucroute.

13:00 SUR DES ROULETTES
De Rouyn. Coanimateur: Marc Rouleau. Réal.: Michel Plante.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE

17:00 CIRQUE, DU MONDE
«Le Cirque municipal de Budapest». Depuis plusieurs généra-

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 FETE DU CANADA
«La Fête du 1er juillet 77», avec de Montréal, Ginette Reno à la Place des Nations; d'Ottawa: Jean Gascon, les Sortilèges, Juliett, des danseurs ukrainiens, Bruno Gerosi, des Indiens de Thunderbay, Patsy Gallant, Ti-Jean Carignan, Kareen Kain, René Simard, Eva von Gencsy et les Ballets jazz, un extraits de la série «King of Kensington» et un orchestre dirigé par Howard Cable; de Springhill, Nouvelle Ecosse, Ann Murray; de Yellowknife, une parade de régates; de Toronto, Haygood Hardy, Keith Barry, Bobby Gimby et le Salome Bey, un choeur de 50 enfants; de St-Jean, Terre-Neuve, The Breakwater Boys et The Burn Brothers; de Winnipeg, les danseurs d'une réserve indienne et Buffy Sainte-Marie;

22:00 ENCORE DEBOUT

22:30 ALLER-RETOUR
Visite de la capitale fédérale.

23:00 TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT

23:30 CINEMA
La Veillée des veillées. Film réalisé par Bernard Gosselin, avec André Gladu, Jean Carignan, Catherine Perrier et Yves Verrette. Récital de folkloristes québécois et acadiens donné lors d'un festival à Montréal en 1975 (ONF).

1:15 CINE-NUIT
Le fauve est déchainé. Comédie réalisée par Earl Bellamy, avec Tony Randall, Shirley Jones et Edward Andrews. Un lion apprivoisé sert depuis sept ans aux expériences de laboratoire d'un biochimiste. La police est alertée par la présence de cet animal sauvage (USA 65).

LA fm NOUS INFORME

QU'EST-CE QUE LE SERVICE SOCIO-CULTUREL DES PERSONNES SEULES?

Le Service Socio-Culturel des Personnes Seules (parrainé par la SFM) a pour but d'organiser et de planifier des activités diverses pour personnes célibataires (21 et plus), séparées, divorcées, veuves dans un cadre francophone familial.

Les objectifs de ce programme sont:

1) **De permettre aux gens de s'exprimer en français et de rencontrer d'autres personnes seules francophones.**
2) **D'organiser des activités sociales - danses, ciné-club, concerts, fondues, danses familiales, ou autres,**
3) **D'organiser des activités sportives - badminton, ski, natation, quilles, hockey, ping-pong, ou autres,**
4) **D'organiser des ateliers pour parents seuls en petits groupes pour leur permettre de discuter de leurs besoins,**
5) **D'organiser des cours de yoga, décoration intérieure, peinture, céramique, ou autres,**
6) **De fournir des renseignements sur les différents services offerts aux gens séparés (aide légale, agence sociale, orientation au travail, etc.)**

Si vous êtes intéressés à prendre part à ces activités ou si vous désirez plus de renseignements, s'il-vous-plaît communiquez avec Janot Morris au Centre Culturel Franco-Manitobain au 233-8972 entre 9h00 et 17h00.

FÉLICITATIONS

La Société Franco-Manitobaine offre ses plus sincères félicitations aux villages de Saint-Pierre-Jolys ainsi qu'à celui de Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de leur centenaire. Meilleurs voeux à ces deux beaux jeunes villages franco-manitobains!

DU PLAISIR À LA BROQUERIE

Si tu veux avoir
Un "fun" noir,

En fin de semaine
Ca vaut la peine

D'aller à La Broquerie
Avec tous tes amis.

Tu aimes danser?
Tu aimes camper?
Amène ta tente et tes souliers!

"Disco Saint-Jean"
Evidemment!

La Fête de la Saint-Jean-Baptiste
C'est pour toi et même les artistes.

Vendredi soir le 100 Nons
Fera un spectacle d'animation.

Prépare tes requêtes
Pour "Discothèque Ouverte";

Samedi après-midi
Tu seras le disc-jockey

Toutes les soirées
Tu pourras danser.

Dimanche durant la journée
On promet que ça va swingner

Le 24, 25, 26 juin
Reste pas dans ton coin.

Viens fêter!
Avec le CJP!

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

nous encouragent fortement et nous assurent de leur appui. Alors si vous recherchez une clientèle pour votre travail ainsi que ce sens d'appartenance à une francophonie vivante, nous vous attendons. Si cela vous intéresse, s'il vous plaît écrire une courte note à l'adresse ci-dessous donnant l'information suivante: votre nom, âge, adresse et votre spécialité. Nous recueillerons cette information et à la fin de cet été, nous tâcherons de nous réunir pour mettre sur pied une boutique de vente pour vos oeuvres.

Au plaisir de vous rencontrer,

Bien à vous,

Marcel Gosselin
Collège (secondaire)
233 (0210)

Cher Monsieur Le François,

Lors d'un concours international de poésie des Amériques francophones, organisé par la Société du Bon Parler Français au Québec, on m'a décerné à l'unanimité une mention d'honneur pour un poème intitulé "La communion des sons".

C'est grâce à votre annonce du mois de janvier que j'ai pu m'informer de ce concours afin d'y participer. Je vous en remercie.

Par suite, si vous en jugez bon j'aimerais que mon poème soit publié dans La Liberté et dédié aux gens de chez-moi. Etant loin d'eux en 1977, c'est ma façon de célébrer le centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

C'est dans cette nostalgie que mes souvenirs d'enfance ont donné naissance aux autres poèmes ci-inclus. A vous d'en juger la valeur pour publication. En cas qu'ils ne soient pas dignes d'intérêt, j'ai inclus une enveloppe dûment affranchie et adressée.

Je vous prie d'agréer mes bien sincères salutations.

Mme Lorraine Létourneau
Edmonton

N.D.L.R.— Nous publions en page 19, le poème "La communion des sons", de Madame Létourneau.

Billet

Ne le criez pas sur les toits

A force d'être minoritaire, on finit par en acquérir la mentalité. C'est une question d'habitude, disait Camus dans son roman "L'Etranger".

Et puis on finit par aimer ses habitudes. Au point qu'on en devient parfois esclave: demandez-le à ceux qui fument.

Vouloir changer les habitudes de quelqu'un, c'est s'en prendre du même coup à sa mentalité, à ses attitudes. C'est un travail difficile.

Quand on est minoritaire depuis si longtemps, on s'y habitue; on s'installe dans sa mentalité de minoritaire, on finit presque par aimer ça. On en arrive même à trouver ça sécurisant. Tout le secret est de s'accepter comme tel.

C'est pourquoi ceux qui viennent parler d'égalité — égalité linguistique, oar exemple — ne sont pas toujours bienvenus: ce sont des fomentateurs de troubles, des fauteurs de discordes. Ils veulent détruire l'ordre établi.

Le vrai minoritaire est un réaliste: il accepte les choses telles qu'elles sont. Il n'aime pas les idéalistes.

L'affaire de l'école Charlebois a donné à plusieurs minoritaires l'occasion de s'exprimer: les lettres envoyées au "Citizen" ont été nombreuses [Le "Citizen" aime les minoritaires]. Ils ne se sont pas gênés pour dire que l'anglais est la langue de l'Ontario et que le directeur de l'école, M. Raymond Sauvé, y va un peu fort en voulant que les étudiants parlent français dans une école française. Il y a une limite à tout! Les minoritaires ont aussi des droits. Celui de parler anglais, par exemple.

Cette mentalité pénètre doucement un peu partout, peut-être même au Patro d'Ottawa où l'assemblée générale a défait, mardi dernier, un amendement à sa constitution qui visait à inclure la promotion du fait français parmi ses objectifs. Cet amendement ne voulait pourtant que confirmer et assurer pour l'avenir l'identité française qui a toujours prévalu au Patro depuis sa fondation, il y a une vingtaine d'années.

Ceux qui sont réalistes savent bien, eux, qu'il ne faut pas crier sur les toits qu'on est francophone: ça peut être "mal interprété" et ça peut faire du tort. Soyons fiers de notre identité, de notre langue et de notre culture, mais entre nous seulement.

Le vrai minoritaire est une personne conciliante, ordinairement bilingue, souvent multiculturelle. Il a l'esprit ouvert, il ne craint pas l'assimilation. Il n'aime pas les "fanatiques".

Il oublie peut-être que le respect est une richesse inépuisable: on peut en donner beaucoup aux autres et en garder tout autant pour soi!

Guy LACOMBE
[dans LE DROIT]

1877 - CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS - 1977

Raisons de notre FIERTÉ. . .

Réalisations et records. . .

1882 Accroissement de la population: près de 100 familles en dix ans, un total de près de 650 personnes.

1885 Deux puits artésiens, déjà: 103 et 107 pieds, au presbytère et à la beurrerie.

1886 Arrivée des Soeurs des Sts Noms de Jésus et de Marie. Une présence de 91 ans en 1977.

1886 Première beurrerie de l'Ouest avec première écrémeuse danoise à système centrifuge en Amérique.

1887 Premier prix national pour le beurre à Ottawa et deuxième prix à l'exposition de Toronto.

1889 Union des Sociétés St-Jean-Baptiste et Union Métisse Saint-Joseph, un pas vers la bonne entente. p. 149

1890 La fanfare.

1896 La Société d'Agriculture de Carillon.

1904 Arrivée des premiers frères, p. 156. Pour 30 ans de présence de religieux éducateurs: 8 - 8 - 14.

1904 Grande corvée pour la construction de l'église réalisée.

1908 Les plus beaux chevaux de la province, p. 151.

1911 La Société Saint Grégoire pour le chant liturgique. Elle reçoit son indult de Rome en 1912, p. 146.

1914 ''Le prix du sang'', nos soldats morts à la guerre.

1914 The Carey Elevator. 1er élévateur co-opératif de l'ouest. p. 250.

1914 Club de Jeunes Agriculteurs à Saint-Pierre, précurseurs des Clubs 4—H, p. 179.

1927 Chant par la foule à l'église, 30 ans avant l'imposition des changements liturgiques.

1929 Première paroisse à faire son pèlerinage à l'Oratoire des Saints Martyrs Canadiens à Saint-Boniface.

1934 Première Coopérative Avicole au Manitoba. (Chicken Farm).

1934 5,000 personnes assistent au 50e de la Société locale de la Saint-Jean-Baptiste.

1934 Une Société Apicole des C.-F. du Manitoba est fondée.

1935 Des médecins déclarent: ''Les enfants de Saint-Pierre ont les plus belles dents du pays.'' (Fluor naturel de l'eau)

1936 La Chambre de Commerce.

1937 Congrès Eucharistique Régional, un succès.

1939 Elevage du renard: un investissement de près de $100,000.

1939 Ordination de 5 Pères Oblats de Saint-Pierre.

1939 Nos CENT soldats et nos décorés, p. 267 et s. ''Le prix du sang''.

1940 Nos SEPT couples, mariés un dimanche soir.

1940 Record d'une construction d'estrade à Winnipeg, pendant la nuit. cf. page 320.

1940 Contribution maximale aux Bourses du Collège de Saint-Boniface et à la collecte de l'Association d'Education.

1944 Soixante garçons étudient en dehors de la paroisse, à tous les niveaux. Les filles en font autant.

1947 Incorporation du Village de Saint-Pierre.

1950 L'Hôpital de Salaberry ouvre ses portes.

1952 Monsieur Pierre Gagné reçoit la médaille ''Bene Merenti'' de Rome pour ses services signalés à l'Eglise.

1953 Record de temps et de coût pour construction du Centre récréatif. Corvée admirable! p. 345.

1955 Fondation du Conseil Carillon des Chevaliers de Colomb.

1955 Nouvel Edifice Municipal construit.

1957 Calvaire au nouveau cimetière: le 16e monument élevé sur le territoire de la paroisse.

1962 Soixante ans de présence de la famille Préfontaine en politique provinciale.

1963 Monsieur Edmond Préfontaine est fait Commandeur de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand par Rome.

1963 Ouverture de la Bibliothèque Régionale Jolys.

1963 Trophée Birk pour la troisième fois à la municipalité du Village. Dans les deux cas, pour amélioration aux chemins et à l'aspect extérieur du village.

1965 ''Les Copains'' fondés. Mouvement de jeunes aînés.

1966 Inondations. Performance du Bureau de la Défense Civile local. Un film de ses activités d'urgence sert à Arnprior à l'instruction du reste du pays.

1966 Le Manoir. Le premier des environs sert de modèle.

1968 La modeste association de Saint-Pierre-Orléans devient France-Manitoba et France-Canada après l'Affaire Rosillon.

1969 33e ordination à la prêtrise en 64 ans: 1905-1969 - 90 ans d'existence de Saint-Pierre - 1879-1969. 36 vocations d'hommes et pas moins de 92 vocations religieuses de femmes.

1970 Notre premier évêque: Monseigneur Omer Robidoux, o.m.i.

1971 Service de Clinique Vétérinaire arrive (1ère en milieu rural).

1972 Monseigneur Raymond Roy, ancien vicaire administrateur dont les ancêtres maternels figurent parmi les résidents de Saint-Pierre.

1973 Comité Culturel du Centre Sabourin; le premier en dehors de la ville et l'un des plus actifs.

1974 CARE - Services hospitaliers pour Vieillards.

1976 Poursuite des travaux d'aménagement au village - éclairage et pavage des rues, transformation d'édifices et autres services.

Hector Côté, c.s.v.

vive le passé... vive le présent... vive l'AVENIR...

CE QUE NOUS AVONS ÉTÉ NOUS INDIQUÉ CE QUE NOUS DEVONS ÊTRE...

Voici les noms des fondateurs qui apparaissent sur la plaque érigée en leur honneur.

1872

Elémond Edouard - Elise Racette, Glady Joseph - Adèle Lafournaise, Lafournaise Gabriel - Suzanne Collin, Larivière Louis - Mélanie Nault, Nault Boniface - Christine Landry, Roy Marcel - Ursule Venne, Tourond Isidore - Anne Vermette, Vermette Toussaint - Elise Tourond.

1873

Jérome Martin - Léocadie Carrière, Nault Alfred - Pauline Zess.

1874

Cadotte Joseph - Christine Caron, Nault Romain - Philomène Landry, Tourond Jacques - Marie Courchêne, Carrière André - Marie Gladu.

1875

Tourond Joseph - Marguerite Roy dit Desjardins, Vermette Maxime - Sophie Mercredi ou McCarthy, Nadon Venant - Julienne Delorme.

1876

Normand Moïse - Marie Desjardins, Ayot Georges - Elise Ouellet, Perreault Joachin - Mathilde Carrière.

1877

Chouinard Emery - Delia Archambault, Dean John - Alphonsine Chouinard, Dubois Moïse veuf de Eléonore Chartier - Céleste Laviolette (1881), Dufresne Moïse - Domithilde Tétreault - Angéline Pilon (1907), Gagné Hilaire - Adéline Hirbourg, Joubert Fr.-Xavier - Rosalie Tétreault, Labonté Joseph - Adéline Brien dit Durocher, Lambert Louis-Clarisse Pagé, Lebleu Cyrille - Isabelle Denig, LeMyre Eustache - Zéphirine Elémond, Nadon Jules - Elisabeth Fournier, Tétreault Jean-B. - Philomène Dubois, Tétreaul Noël - Mathilde Vadandaigue dit Gadbois, Bruneau Thomas - Adélaïde Landry, Lesioux Johnny - Marguerite Parenteau, Parisien Pierre - Marguerite Adam, Malo Louis - Lucie Messier.



LA FÊTE AU VILLAGE À SAINT-PIERRE-JOLYS
DU 24 JUIN AU 1er JUILLET

M. l'abbé Jean-Marie Jolys, premier curé (1880 - 1926).

Plaque érigée à l'honneur des fondateurs de Saint-Pierre-Jolys dans le Parc des Colons, comme projet du centenaire. Cette plaque sera dévoilée le 2 juillet par Madame Amanda Mulaire, qui a cent ans.

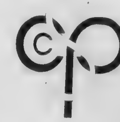
Esquisse du bilan historique, religieux et civil de Saint-Pierre-Jolys à l'occasion de son centenaire (1877-1977)

LES FAITS

IL Y A		
123	ans Naissance de Monsieur J.-M. Jolys en Bretagne	1854
107	ans Arpentage et possession des terres de la R.-aux-R.	1870
105	ans Arrivée des premiers colons, ''Gens du pays''	1872
102	ans Le service religieux commence à la R.-aux-R.	1875
101	ans Arrivée de Monsieur Jolys dans l'ouest	1876
100	ans Création de la Mission de Saint-Pierre et reconnaissance civile du territoire. Première chapelle	1877
100	ans Ordination sacerdotale de M. Jolys, Lac-la Biche	1877
98	ans Transfert des registres de la Mission, janvier	1879
98	ans Le bureau des postes a nom Rat River Settlement	1879
98	ans Premier magasin: Gauvreau et Fortier	1879
98	ans Ouverture des écoles Saint-Pierre-Centre et Saint-Pierre-Sud	1879
97	ans La vie paroissiale commence: M. Jolys curé	1880
97	ans Naissance de M. Adonias Sabourin	1880
97	ans Première église - premier presbytère	1880
97	ans Arrondissement scolaire Saint-Pierre-Nord	1880
94	ans La municipalité de Salaberry	1883
94	ans Le bureau des postes devient Joly	1883
93	ans La Cour de comté siège pour la première fois	1884
92	ans Premier Couvent - arrivée des Soeurs	1885
89	ans Deuxième église	1888
86	ans Séparation du territoire de Saint-Malo	1891
81	ans Société d'Agriculture de Carillon	1896
80	ans Bureau des postes devient Saint-Pierre	1897
79	ans Congrégation des Dames de Ste-Anne	1898
78	ans Fondation nouvelle église - 3e presbytère	1899
77	ans Congrégation des Enfants de Marie	1900
75	ans 25e d'ordination M. Jolys, fêté janvier 1903	1902
73	ans Collège - Arrivée des Frères	1904
73	ans 2e magasin: Bernard Racicot	1904
72	ans Ordination abbés Joubert et Sabourin	1905
69	ans Construction de l' ''Hôtel de Ville'' salle municipale	1908
68	ans Arrivée du téléphone	1909
65	ans Ouverture de l'école Carey	1912
63	ans Carey Elevator (1ère coop. à grains de l'ouest)	1914
63	ans Club de Jeunes éleveurs (4—H)	1914
62	ans Cours d'agriculture en français	1915
55	ans Bureau des postes: **Saint-Pierre-Jolys**	1922
51	ans Mort de Monsieur Jolys	1926
50	ans Naissance de M. Lionel Bouvier	1927
50	ans Cinquantenaire de la Mission de Saint-Pierre	1927
48	ans Bureau de Colonisation	1929
47	ans 25e d'ordination de Monsieur Sabourin	1930
47	ans Cinquantenaire de la vie paroissiale de Saint-Pierre	1930
43	ans Coop Avicole - Société d'Apiculture	1934
43	ans Séparation Saint-Viateur d'Otterburne	1934
39	ans Caisse Populaire	1938
38	ans Chambre de Commerce	1939
38	ans Electrification - Manitoba Hydro	1939
38	ans Ordination de 5 Oblats originaires de Saint-Pierre	1939
30	ans Manufacture de vêtements Monarch	1947
30	ans Incorporation du Village de Saint-Pierre-Jolys	1947
27	ans Hôpital de Salaberry	1950
26	ans Traveller's Hotel	1951
25	ans Ouverture Chemin 59 - Winnipeg à Tolstoi	1952
25	ans Ordination de M. Bouvier (vic. à Saint-Pierre)	1952
24	ans Centre Récréatif Paroissial	1953
23	ans Nouvelle école $130,000	1954
22	ans Conseil Carillon des Chevaliers de Colomb	1955
22	ans Pharmacie Mulaire	1955
22	ans Nouvel édifice Municipalité Rurale de Salabery	1955
22	ans 75e de la Paroisse de Saint-Pierre	1955
22	ans 75e d'âge - 50e ordination de M. Sabourin	1955
21	ans C.S.V. se retirent - 3e départ de Frères	1956
21	ans Mort de M. Sabourin - Arrivée de M. Lavoie	1956
20	ans Transfert Monument aux Soldats	1957
20	ans Filles d'Isabelle	1957
20	ans Commission des Liqueurs	1957
20	ans Détachement de la Gendarmerie Royale	1957
19	ans Grandes Unités Scolaires pour le secondaire	1958
17	ans Consolidation scolaire à l'élémentaire	1960
17	ans Noms aux rues du village (Ch. de Commerce)	1960
17	ans Utilisation du gaz naturel	1960
16	ans Salon funéraire établi	1961
16	ans Restaurant ''Le Routier''	1961
14	ans Bibliothèque régionale Jolys	1963
14	ans Entrepot frigorifique	1963
13	ans Ecole agrandie $135,000	1964
12	ans Cour de comté transférée à Saint-Boniface	1965
11	ans Le Manoir. Pour personnes âgées	1966
11	ans Départ de M. Lavoie - Arrivée de M. Bouvier	1966
11	ans Ouverture du Théâtre Jolys	1966
10	ans Division Unitaire Adm. de la Rivière-Rouge	1967
10	ans Système à cadran du téléphone	1967
10	ans Eclairage des rues du village	1967
10	ans Nouveau presbytère	1967
10	ans Commencement des travaux d'Histoire de Saint-Pierre	1967
9	ans Affaire Rossillon	1968
8	ans Bureau d'avocats	1969
8	ans Lave-auto	1969
7	ans Visite de la Reine	1970
6	ans Clinique vétérinaire (1ère en milieu rural)	1971
6	ans Restaurant (Museur) Café de Paris	1971
6	ans La Société d'Agriculture se donne un président unilingue anglophone	1971
5	ans La Chambre de Commerce se donne aussi un ...	1972
4	ans La secrétairerie d'Etat établit un comité culturel	1973
3	ans Edifice de la Caisse Populaire	1974
3	ans Repos Jolys pour soins gérontologiques	1974
2	ans Parachèvement du pavage des rues du village	1975
1	ans Clinique de chiro-pratique	1976
-	- Retour sur le passé - Nouveaux départs	1977

GRAND RASSEMBLEMENT SAMEDI LE 2 JUILLET
AU CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-PIERRE-JOLYS

COMITÉ CULTUREL DE SAINT-PIERRE-JOLYS



Président: Fernand Robidoux
Vice-présidente: Béatrice Bohémier
Conseillers: Gérard Curé, Lucille Carrière, René Gobeil, Nicole Gagné, Henri Desharnais
Directeur-animateur: Marcel Côté
Secrétaire: Anne-Marie Roy
Vérificateurs: Forest, Guenette & Cie

Pour tous renseignements concernant la semaine culturelle, composez 433-7164 ou 433-7716.

LE COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Comité: Gérald Fontaine, président; Fernand Robidoux, vice-président; Claudette Lussier, secrétaire. Conseillers: René Mulaire, Henri Bérard, Gilbert Lahaie, Gérard Curé, Albert Robidoux, Lucille Carrière, Rhéal Bérard, Paul Perreault, Raymond Bérard, Adélard Lapointe, Annette Hébert, Marguerite Bérard, Jean Lahaie.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: Tél.: 433-7671

La Page de Bicolo ...

Les vacances approchent et il faut que je me prépare. Que de belles aventures m'attendent cet été!

Bicolo



Poème

Moi quand je serai grand
j'aurai une automobile

j'irai à la campagne
au printemps
je me reposerai
dans l'herbe douce

j'irai à la mer
en été
je sauterai
dans les vagues

j'irai dans les bois
en automne
je cueillerai
des noisettes

j'irai à la montagne
en hiver
je dévalerai
les pentes

mais en attendant
je marche
en rêvant
à l'automobile
que j'aurai
quand je serai grand



Pendant que Luc et Lise admiraient le coucher du soleil, ils ont perdu leurs pelles. Peux-tu les aider à les retrouver?

A colorier ...



Jeu à la plage.

As-tu déjà joué à "chat" sur la plage?...



Avec tes amis, dessine un grand cercle dans le sable. Cours autour du cercle pour qu'il soit bien tracé. Ensuite fais des rayons comme une roue (Voir dessin). Joue à "chat" (tag) en demeurant sur le tracé du cercle et des rayons. Si tu en sors,... tu deviens le "chat"!

Amuse-toi bien!

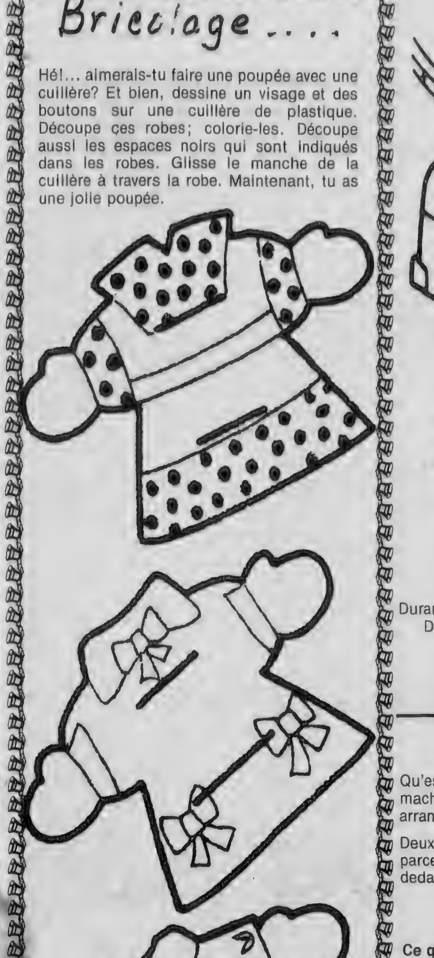
Peux-tu trouver les 7 erreurs dans le dessin no 2?





Bricolage ....

Hé!... aimerais-tu faire une poupée avec une cuillère? Et bien, dessine un visage et des boutons sur une cuillère de plastique. Découpe ces robes; colorie-les. Découpe aussi les espaces noirs qui sont indiqués dans les robes. Glisse le manche de la cuillère à travers la robe. Maintenant, tu as une jolie poupée.







En Voyage!

Durant les vacances cette famille s'amuse bien.
D'après toi, quelle province visite-t-elle?
Qu'est-ce qui te fait dire cela?
Combien d'enfants y a-t-il?
Que feras-tu cet été?
Colorie le dessin.

Voici d'autres histoires des participants au concours "Quand je serai grand...".

Qu'est-ce que je deviendrai plus tard? Premièrement: quand je serai grand je voudrais être un machiniste comme mon père. Ça m'intéresse parce que j'apprends déjà avec mon père et je pourrai arranger des choses que d'autres personnes ne pourraient pas arranger et j'aime beaucoup ça.

Deuxièmement: j'aimerais ça rester dans la nature avec tous les beaux animaux. Ça m'intéresse parce que j'aime la nature et les animaux. J'aime aussi construire des forts de "logs" et rester dedans pour l'été.

— Daniel Martel, 12 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Ce que j'aimerais faire quand je serai grand - Quand je serai grand, moi je deviendrai un peintre fameux. Le monde entier connaîtra mes peintures et mon nom. Je peinturerai des scènes de la nature que nous avons au Canada. Elles seront très admirables et précises. Une sera certainement une jolie scène de campagne où je resterai. Aussi beaucoup d'entre elles seront situées dans les bois près d'une rivière gracieuse; certaines avec une digue de castors et d'autres avec des chevreuils. Mes peintures auront des scènes de printemps, d'hiver, d'automne et d'été. J'aurai un grand studio de travail et aussi je travaillerai dans la nature pour voir les couleurs de plus près et aussi comment les fleurs et les arbres sont vraiment faits. Je ferai beaucoup d'argent et serai très content, de mon travail.

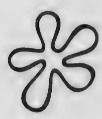
Marcel Préfontaine, 12 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Regarde ce portrait. Peux-tu trouver la pomme, l'épi de maïs, le lapin, la hache, la nouvelle lune, la girafe, la tortue, le canot, le papillon, le garçon, la fille et la sorcière.



4156 Doris Deurbrouck, Aubigny
4157 Chantale Robert, Winnipeg
4158 Lynette Judt, Winnipeg
4159 Mario Smudj, Winnipeg
4160 Denise Bishop, Winnipeg
4161 Satman, Winnipeg
4162 Tom Ruryk, Winnipeg
4163 Donna Baran, Winnipeg
4164 Chris Kushka, Winnipeg
4165 Peter Franklin, Winnipeg
4166 Teresa Zurawel, Winnipeg
4167 Karla Unger, Winnipeg
4168 Wendy Mizerno, Winnipeg
4169 Cheryl Mulvihill, Winnipeg
4170 Sherry Wiebe, Winnipeg

MEMBRE GAGNANT
No 3750 — Marc Lavack, 5 ans
835 av. de l'Eglise
Saint-Norbert, Manitoba



CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

PROGRAMME

La Fête franco-manitobaine

VENDREDI, 24 JUIN

7h00 Partie de balle
10h00 Feu de la Saint-Jean
Chants et danses par les Gais Manitobains
Programme de variétés par le Conseil Jeunesse Provincial
Services - Le Gourmet, Cantine, Le petit Canot, kiosque, souvenirs

SAMEDI, 25 JUIN

12h00 Ouverture des services
3h00 Défilé de la Saint-Jean
Il y aura du chant et de la danse tout au long de l'après-midi - musique sur le terrain par C.K.S.B.
7h00 Partie de balle
8h00 Soirée disco par le Conseil Provincial

DIMANCHE, 26 JUIN

11h00 Messe de la Saint-Jean
Dévoilement du monument aux pionniers
12h00 Tournoi de balle
Tournoi de fer à cheval
Tir au câble
2h00 Finale du concours Mlle Manitoba Français
8h00 Ecole secondaire - Soirée animée par les Gais Manitobains
10h30 Feu d'artifice

Note: De midi à minuit, cuisine canadienne par la Pâtisserie Freynet. Bienvenue à tous.



LE DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI LE 25 JUIN À 3h P.M.

Les organisations, paroisses, groupes, maisons d'affaires et individus qui veulent participer au défilé sont invités à donner leur nom à:

André Lord. Tél.: 1-424-5472 ou à la S.F.M. 233-4915



CAMPING

L'organisation de La Broquerie vous offre des facilités de camping de divers types répondant à presque tous les goûts. Pour information et réservations, composez 1-424-5472

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Broquerie

Pour tous renseignements concernant les fêtes à La Broquerie, communiquez avec monsieur Jean-Léon Lord, gérant coordonnateur au 1-424-5472.

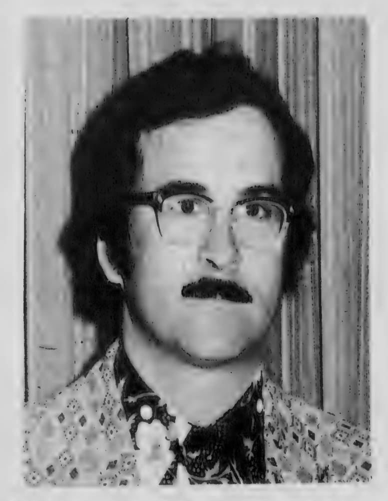
Directeurs de la société: Président: David Fillion; Vice-président: Antonin Nadeau; Secrétaire: Denis Blay; Trésorier: Claude Jolicoeur; Gilbert Turenne, Réal Brindle, Maurice Lavoie.

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE



À LA BROQUERIE

les 24, 25 et 26 juin



Monsieur David Fillion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie souhaite la

BIENVENUE

À TOUS!



Saint-Norbert

"Echange"

C'est le mois de Marie
C'est le beau mois de mai.
La terre est refleurie.
Et l'air est embaumé.

Merci, ma bonne Mère!
Car, malgré la souffrance.

Quand la vie est amère.
Tu nous rends l'espérance.

Accepte deux oboles:
Mes joies et puis mes pleurs.
Or, si tu me consoles,
Je t'offrirai des fleurs.

Encore, j'ose t'offrir
Pardon, O Vierge mère.
Ce qui t'a fait souffrir:
Mes péchés et ma misère.

Je sais que tu es bonne
Et ne tiens pas rancune:
Pardon, chère Madone!
Pour mes fautes, chacune.

Quant à moi pauvre hère!
Je veux être meilleur.
Crois-moi je suis sincère!
C'est un cri de mon coeur.

Te dire que je t'aime,
Je le redis à "Celle":
Qu'ailleurs, dans un poème
Je nomme, "La plus belle!"

Car, l'amour a ses lois
Si l'aveu est sincère.
La millième fois
Est comme la première.

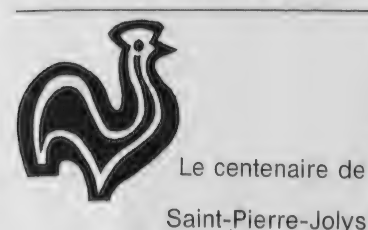
J'ai voulu te chanter,
Et pour un souvenir.
Avant de te quitter
Voudrais-tu me bénir?

Bientôt, je m'en irai,
Vers l'Eternel Poème.
Et puis, je te louerai
Avec tous ceux que j'aime.

Le beau mois qui s'envole
Et va bientôt finir,
Précurseur ou symbole.
D'un meilleur avenir.

ENVOI

Au revoir, belle Dame
Je n'ai point dit: adieu,
Car. tu es pour mon âme
Un sourire de Dieu.



Le centenaire de Saint-Pierre-Jolys

Révérend ou révérende,
Madame ou monsieur,

Nous présumons que vous avez conservé un attachement bien légitime à notre village et à notre paroisse. En conséquence, le comité des fêtes du centenaire de Saint-Pierre-Jolys vous invite au temps fort des célébrations qui se tiendra pendant la dernière semaine de juin. Les détails suivants vous en donnent un aperçu:

24 juin	Ouverture du programme "Fête au Village" Le 100 Nons, spectacle et chants
26 juin	Thé rencontre: Professeurs anciens et actuels. Bienvenue à tous.
27 juin	Bingo du centenaire
28 juin	Les Gais Manitobains - danses et chants
29 juin	Célébration à l'église: prêtres, religieux et religieuses anciens et actuels de Saint-Pierre-Jolys; anciens curés et vicaires
30 juin	Soirée libre
1er juillet	Rencontre des groupes culturels Mini franco-fête (genre soirée amateur)
2 juillet	Défilé. Dévoilement du monument aux fondateurs. Banquet pour tout le monde à l'occasion de ce rassemblement. Cabaret. Grand Bal pour tous.

Soyez assuré(e) que votre présence à ces fêtes réjouira vos parents et amis. Et si vous avez l'amabilité de signer votre nom au Livre d'Or du Souvenir qui vous sera ouvert pour l'occasion, vous aurez montré un intérêt affectueux à notre passé, à notre présent et à notre avenir.

Bienvenue!

G.-R. Fontaine,
Président,
Comité des Fêtes du Centenaire

P.S. Le programme détaillé de ces activités vous sera donné sur demande ou à votre arrivée parmi nous. Il en va de même pour tout autre renseignement: endroit de séjour ou de campement, heure et lieu des activités, expositions, etc.



L'ouverture officielle du Parc des Colons, à Saint-Pierre-Jolys, aura lieu samedi le 2 juillet. Cet événement se situe dans le cadre des célébrations du centenaire de cette localité.

Félicitations

A Gabriel et Thérèse Piché, à l'occasion de leur quarantième année de mariage dont ils ont célébré l'anniversaire le 16 juin de cette année.

Lorette

L'équipe Winnipeg (Tigers) est sortie victorieuse au tournoi de Lorette. Le tournoi de Fastball eut lieu le dimanche 12 juin 24 équipes y prirent part. Ce sont celles de Vita, Saint-Pierre-Jolys, Steinbach, Saint James Hotel, Waterworks, Notre-Dame-de-Lourdes, Green Valley, Letellier, Morris, Hadasville, Lorette, Sainte-Anne, Cougars, Otto Lacharia, Versatile, Elie, Morden, Haywood, Saint-Jean, Stonewall, Transcona, Tolstoi, Saint-Vital et Winnipeg Tigers.

La partie finale eut lieu entre les équipes de Transcona et Winnipeg (Tigers). Après sept manches vivement contestées, Winnipeg (Tigers) remporta la victoire par un pointage de 3 à 1, ce qui lui valut le premier prix de $200. Le 2e prix de $100. revient à l'équipe de Transcona; le 3e de $60. à l'équipe de Lorette, et le 4e de $40. à Saint-Jean-Baptiste. Aux équipes portant les plus beaux uniformes, le Juge, M. Ted Anderson de Poplar Point accorda le 1er prix $60. à l'équipe de Sainte-Anne, 2e, $40. à l'équipe de Saint-Jean-Baptiste et le 3e à l'équipe de Lorette. Pour l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné 1er prix $25. à l'équipe de Mordern, 2e prix $15. à l'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes.

REMERCIEMENTS

Le tournoi de Fastball fut un succès. Le Comité en charge désire exprimer à tous ceux et celles qui ont travaillé à la réussite du tournoi annuel ses remerciements les plus sincères. A l'année prochaine.

Mme Rosa Therrien

Saint-Jean-Baptiste

L'ouverture officielle du parc fait partie des activités du centenaire. Gardez donc votre fin de semaine du 9 et 10 juillet pour assister à ces fêtes. Le tout débutera sur la rue principale du village, samedi le 9 juillet vers midi trente avec la musique entraînante de "l'Orchestre de la Rivière aux Marais". Au son des tambours et trompettes celles-ci vous conduira jusqu'au parc pour la cérémonie d'ouverture à 2 heures p.m. Après, des groupes organisés localement se disputeront les honneurs de la victoire sur les champs de balle. L'expérience n'est pas requise, seulement le bon vouloir. Après tant d'exercices le grand "souper barbecue" sera dégusté et fort apprécié.

Dimanche, le 10 juillet, grand tournoi de balle, cette fois-ci par des professionnels. Pour les autres il y aura du "lawn bowling" compétitions de "fer à cheval", jeux pour enfants, rafraîchissements, cantines, etc.

Le soir du 9 et du 10, il y aura musique pour ceux qui veulent danser sur le terrain du parc.

Venez passer votre fin de semaine sur le terrain de camping, sous ses chênes majestueux, vous ne le regretterez pas. C'est certain!

LA FÊTE ANNUELLE DE SAINT-MALO LES 1er, 2 ET 3 JUILLET



PROGRAMME

VENDREDI

SOIREE DES BONS VIVANTS
- A la Salle Iberville à 8h00 p.m.
- Prix de surprise
- Goûter
- Musiciens: Les Riviérats

SAMEDI
- Tournoi de balle de la ligue de La Montagne à midi - $120.00 en prix
- Jeux pour enfants dans la cour de l'école à 3h00 p.m. - prix
- Beer Garden à l'Aréna
- "Barbecue" de boeuf, de 4h00 à minuit
- Cinéma au gymnase de l'école à 7h00 p.m. "So dear to my heart", de Walt Disney et cartoons
- Tir au câble
- Soirée à l'aréna
- Musicien: Aimé Alarie

DIMANCHE
- Messe en plein air à la Grotte à 9h00 a.m.
- Tournoi de balle à 11h00
- Tournoi de fer à cheval
- Tir au câble (finales) vers 7h30 p.m.
- Continuation du Beer Garden et Barbecue
- Talents locaux à 2h00 p.m.
- Jeux pour enfants à 3h00 p.m.
- Cinéma: même programme qu'hier
- Ouverture de la garderie d'enfants de 11h00 a.m. à 1h00 p.m.

Organisé par: Chevaliers de Colomb
Club Sportif
Chambre de Commerce

RENSEIGNEMENTS: 347-5554

Les "Jeux Floraux" du Manitoba

Voici les lauréats des "Jeux Floraux" du Manitoba, 1977:

1ère Catégorie - PEINTURE

A - 9e & 10e années:
Lauréat, Lise Turcotte du Collège Secondaire;
oeuvre, Stanley Kubrick.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Rachel Bohémier du Collège Secondaire;
oeuvre, Torte - tableau, peinture, chef-d'oeuvre.

2e Catégorie - DESSIN

A - 9e & 10e années:
lauréat, Daniel Boyer de Powerview;
oeuvre, Aurore boréale.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Suzanne Grégoire du Collège Secondaire;
oeuvre, La beauté sauvage.

3e Catégorie - SCULPTURE

A - 9e & 10e années:
lauréat, Vaïke Ruus du Collège Secondaire;
oeuvre, Jules.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Brigitte Lachance du Collège Secondaire;
oeuvre, Katunga - frère de la terre.

4e Catégorie - ROMAN

A - 9e & 10e années:
lauréat, Lorette Talbot de Somerset;
oeuvre, Fais voir que tu m'aimes.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Colette Legal du Collège Secondaire;
oeuvre, La mission étrangère.

5e Catégorie - POEME

A - 9e & 10e années:
lauréat, Angèle Chartier de La Broquerie;
oeuvre, Un rêve.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Mariette Labelle du Collège Secondaire;
oeuvre, Le train de vie.

6e Catégorie - PHOTOGRAPHIE

A - 11e & 12e années:
lauréat, Rachel Bohémier du Collège Secondaire;
oeuvre, L'eau.

7e Catégorie - THEATRE

A - 9e & 10e années:
lauréat, Rhéal Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes;
oeuvre, Rahab.

8e Catégorie - CHANSON

A - 11e & 12e années:
lauréat, Mark Kolt du Collège Secondaire;
oeuvre, Thèmes.

9e Catégorie - Instrumental

A - 11e & 12e années:
lauréat, Mark Kolt du Collège Secondaire;
oeuvre, Nocturnes.

10e Catégorie - NOUVELLE

A - 9e & 10e années:
lauréat, Maurice Vielfaure de La Broquerie;
oeuvre, Ma Médaille pour mon frère.

11e Catégorie - ACTUALITE

A - 9e & 10e années:
lauréat, Suzanne Laurin de l'école Guyot;
oeuvre, L'Afrique du Sud.

B - 11e & 12e années:
lauréat, Anne Molgat du Collège Secondaire;
oeuvre, L'ONU - rêve ou réalité.

12e Catégorie - REPERTOIRE DE VIEILLES CHANSONS

A - 11e & 12e années:
lauréat, Simone Grenier de La Broquerie;
oeuvre; Douze chansons.

Saint-Laurent

LE PREMIER CENTENAIRE DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Dimanche, le 5 juin, les Franciscaines Missionnaires de Marie de Saint-Laurent, célébraient le premier centenaire de la fondation de leur Institut.

On s'y préparait depuis plusieurs semaines, mais à l'aurore du Grand Jour, il sembla que la nature bouleversât tous les plans. Il pleuvait averse jusqu'à trois heures de l'après-midi. Cependant, le ciel inclément ne découragea pas les quelque 300 invités.

Les Fêtes s'inaugurèrent par la concélébration de l'Eucharistie, présidée par le T.R.P. J. Jetté, Supérieur Général des Oblats de Marie Immaculée, Communauté à laquelle appartiennent les prêtres de Saint-Laurent. Accompagnaient le Père Général: les Pères J.-P. Aubry, Provincial des Oblats du Manitoba; Aurèle Lemoine, curé de Saint-Laurent; J.-B. Méthé, Chapelain de Columbus Court de Winnipeg, et Lucien Brossard, curé de Sainte-Amélie, Manitoba, tous deux anciens curés de Saint-Laurent; H. Gagné, de Eriksdale, et Dominique Kerbrat du Centre Pastoral Catholique de Winnipeg, tous Oblats de Marie Immaculée; et de M. Arthur Seaman de la paroisse Notre-Dame, de Selkirk.

Le T.R.P. Jetté salua tout d'abord l'assemblée puis adressa quelques paroles de félicitations aux religieuses, commentant leur travail à travers le monde, travail dont il fut le témoin en divers pays.

Avec sa piété habituelle, la chorale paroissiale fit les frais du chant sous l'habile direction de M. François Gratton, et avec la participation des fidèles.

Soeur Georgette Dumaine, de Saint-Boniface, et Soeur Pauline Mercier firent les lectures.

L'homélie fut donnée par le R.P. Aubry. Ayant fait son noviciat à Saint-Laurent, le P. Aubry était à l'aise pour parler aux Soeurs Franciscaines. Il parla de leurs oeuvres et fit remarquer que leur Institut n'était âgé que de vingt ans quand elles vinrent à Saint-Laurent en 1897; de sorte que la majeure partie du siècle s'écoula pour elles à Saint-Laurent. Le Père s'interrogea sur la raison profonde amenant ces femmes de la lointaine Italie pour travailler pour le Seigneur dans un petit village manitobain. L'amour du Seigneur pour le peuple Métis en est la raison, dit-il. Le Seigneur lui-même les appela à Saint-Laurent. Cet amour leur fit partager la vie du peuple, l'aidant dans la mesure du possible. Il termina par ces mots: "Les gens de Saint-Laurent peuvent dire en toute assurance: Dieu nous aime."

Les servants à l'autel durant la messe furent: Alvin Allard, Paul Perrault, Luc Fontaine, Dean Bruce, Kelly Chartrand, Barry Allard, et Donald Guiboche.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une réunion amicale au gymnase de l'Ecole. Le R.P. Lemoine fut le Maître de cérémonies. Il offrit ses félicitations aux religieuses, les remercia pour leur travail de 80 années à Saint-Laurent, et lut ensuite une liste intéressante de noms de religieuses ayant vécu plus de vingt ans dans la paroisse. Le Père mentionna les noms des six premières religieuses de la fondation de 1897, donnant aussi les noms de plusieurs religieuses dont nombre de nos lecteurs se souviennent: Sr Bérédina, Sr Dunstan, Sr N.-D. du Roc, Sr N.-D. de la Protection qui vécut à Saint-Laurent 68 ans et y mourut âgée de 93 ans.

M. Yves Kerbrat, Président du Conseil Municipal, souhaita la bienvenue aux invités au nom de la municipalité. Il félicita les religieuses à l'occasion de leur Centenaire et les remercia pour leur travail depuis leur arrivée il y a 80 ans, en tant qu'enseignantes et éducatrices, à plus de trois générations de gens de Saint-Laurent.

D'autres orateurs furent: Mme Ernest Gaudry qui parla du travail des religieuses en tant qu'institutrices et éducatrices; M. Pat Connelly qui raconta des faits intéressants sur ses expériences en qualité de conducteur d'automobile des religieuses; M. Jos Hartman d'Oak Point mentionna leur travail de catéchistes au cours de 25 années dans la paroisse Notre-Dame; M. Ed Prystupa remercia les religieuses pour le travail accompli à Woodlands et assura que les gens de cet endroit appréciaient beaucoup le travail des Soeurs et se feraient toujours un plaisir de les recevoir; M. P.-E. Carrière, Principal de l'Ecole, fit ressortir le travail des Fransiscaines en tant qu'institutrices de l'Ecole Saint-Laurent, affirmant que le peuple de Saint-Laurent et l'Ecole ne seraient pas ce qu'ils sont sans l'influence des religieuses; Sr Marie Alice Bélanger, déléguée de la Supérieure Provinciale, exprima sa joie de se retrouver à Saint-Laurent où elle vécut plusieurs années heureuses en tant que Supérieure de la Communauté et Provinciale.

Finalement, Sr Pauline Mercier remercia au nom des religieuses tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, contribuèrent à la réussite de la fête: le T.R.P. Jetté, les autres Pères Oblats, les religieuses présentes, et les nombreux parents et amis qui s'étaient fait une joie de s'unir à la Communauté dans sa reconnaissance à Dieu pour les bénédictions sans nombre accordées au Franciscaines Missionnaires de Marie au cours de ce premier Centenaire.

Une série de diapositives présenta la Fondatrice, Mère Marie de la Passion, sa vie, l'histoire de la fondation de l'Institut, et de nombreuses scènes d'activités missionnaires dans tous les pays du monde.

Pour terminer ce programme au gymnase, le R.P. Lemoine adressa un dernier mot aux Soeurs Franciscaines; "Votre joie est notre joie; votre renconnaissance à Dieu est notre reconnaissance à vous pour tout ce que vous avez accompli à Saint-Laurent, à trois ou quatre générations, pour votre apostolat si généreux et si bienveillant à l'Eglise, à la population locale et environnante."

Le goûter fut servi par les dames de la paroisse dans la bibliothèque scolaire où une exposition des oeuvres missionnaires des religieuses étaient illustrées par des photos et des objets venant de leurs missions. Les diapositives et l'exposition se voulaient de renseigner les visiteurs sur le travail des religieuses à travers le monde.

Sr Pauline Mercier, f.m.m.

LA COMMUNION DES SONS
L'orgue fait explosion
l'église fait éruption
les paroissiens s'épandent
le long du grand perron
sur le trottoir dans la rue
coulée de lave mugissante

Comme les politiciens à la télé
bien ruraux bien intéressés
à la récolte

on annonce de la pluie
encore tabernacle
George a battu toute la nuit
cinquante minots de l'acre.

Les sons cascadent et résonnent
du perron de l'église.

Les jeunes maraudeurs en moteur gonflé
bien ruraux bien intéressés
aux jeunes filles

qui filent chez Dupas
radio et jukebox
zéro au coin de la Co-op
cris de freins et de Rock.

Les sons du dimanche retentissent
dans la rue du village.

Lorraine Létourneau

D'autres "coups de pouce"

Mme Jeannette Hupé	Saint-Vital
E. Simon	Notre-Dame-de-Lourdes
Berthe Pantel	Notre-Dame-de-Lourdes
Fernand et Yvonne Paquin	
Mlle Claire Joly	Saint-Boniface
Mlle Eugénie Tellier	Saint-Norbert
Mme Gisèle Larivière	Saint-Boniface
Jean Hutchings	Winnipeg
Soeurs de Saint-Joseph	South Junction
Mme Hazel Parkinson	Winnipeg
M. Gerry Marcotte	Transcona
M. Emmanuel-J Bouvier	Saint-Georges
M. Aimé Guilbert	Mariapolis
Dr A. Boisjoli	Winnipeg

Les régions

Powerview

Au commencement de mai, Messieurs Pierre Meunier — représentants de la S.F.M. — et Zéphyr Audette rencontraient les membres du Club Rendons-Nous de Saint-Georges / Powerview pour ce qu'est le projet de fédération des Clubs des personnes d'Age d'or du Manitoba. Si le projet réussit le Club entrera.

••• ••••• •••

Mardi, le 7 juin, le Club eut sa rencontre habituelle du mardi après-midi pour jeux de cartes, bingo etc. Le lendemain, il y eut assemblée du comité et des membres. Mme Fitch est venue nous montrer des diapositives sur différents projets et activités accomplis dans d'autres clubs d'Age d'or. Elle nous donna aussi des conseils pour différents projets que nous pourrions entreprendre. La réunion, comme d'habitude, se terminera par un délicieux goûter.

••• ••••• •••

Les 2 et 3 juin, à l'école de Powerview, le Comité culturel de Saint-Georges/Powerview présentait "Sonnez les Matines" de Félix Leclerc. Les acteurs étaient de Saint-Georges et Powerview. Nous avons admiré les nombreuses heures de travail des acteurs et autres qui ont contribué au succès de ces soirées.

••• ••••• •••

Du 1er au 12 juin Lorrie Normandin et Denise Alarie se joignaient aux élèves de Soeur Pauline Alarie (soeur de Denise) de Le Pas pour un voyage à Toronto et Québec par autobus. L'on visita plusieurs places intéressantes, entr'autres: les chutes Kakabecka; le vieux Fort William, le château Casa Loma, la tour du C.N., le Musée, les chutes Niagara, Queenston Heights, le monument de Brock; à Québec, La Citadelle, le Château Frontenac, la Basilique Notre-Dame, la traversée du Saint-Laurent en bateau, le Musée, les Plaines d'Abraham, les chutes Montmorency, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Hyacinthe, etc., etc. Elles sont revenues enchantées d'un voyage intéressant, agréable et instructif.

Mercredi, le 15, les membres du Club Rendons-Nous tinrent leur assemblée annuelle. On donna le rapport financier et on nomma trois nouveaux membres du comité en remplacement des trois qui ont démissionné; on a étudié les derniers détails du voyage de la semaine prochaine ainsi que les autres projets pour les vacances.

••• ••••• •••

Le 12 juin, est décédé subitement M. Paul Sherstone, époux de Claire Turenne. Les funérailles eurent lieu le 15 courant en l'église Notre-Dame-du-Laus. M. le curé Paul Gagné était assisté par l'abbé Odilon Larochelle, ancien curé, M. le curé Gérard Morrissette de Pine Falls et les Pères Albert Girard et Charles Ruest de Fort Alexandre. Les deux fils du défunt prirent part à la célébration en lisant les deux lectures de l'épître et les prières universelles. Les porteurs étaient Jules Turenne (frère de Mme Sherstone) et un neveu, Jean-Guy Trudeau, Jean Coulombe, Léo Dean, Pierre Bruneau et John Athea, des amis. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, ses enfants: Robert de Montréal, Ernest de Boston, Judith (Mme Robert Crosby de Winnipeg, Linda (Mme Alain Wilcott de Powerview) et Michelle (Mme Paluck) de Grande-Prairie, Alberta; 3 petits-enfants, un frère, John et deux soeurs, Gwen et Peggy de Winnipeg. M. Sherstone fut toujours très actif et a donné beaucoup d'aide et de travail à la paroisse et au village.

A la famille éprouvée, nos sympathies les plus sincères.

••• ••••• •••

M. Ubald Coulombe, de Toronto, un ancien de Powerview, accompagné de son épouse et des beau-frère et belle-soeur, visitait, la semaine dernière, plusieurs parents et amis de Powerview et Pine Falls.

Mme Armand Désilets.

La Broquerie

Félicitations à Normand Therrien qui vient de graduer à l'Université du Manitoba.

Normand a fait ses études primaires et secondaires à l'école primaire et à l'Institut collégial de La Broquerie. Ses quatre années post-secondaires ont été complétées à l'Université du Manitoba. Il a obtenu son baccalauréat en agriculture, se spécialisant dans la science des animaux. Il est employé comme agronome au département de l'agriculture de l'Alberta à Sangudo, Alberta.

Normand est le fils aîné de Arsène et Justine Therrien de La Broquerie.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Elie Robert (née Anna Lemoine) remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières et messages de sympathie.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CLAUDE BARRY McLELIAN, du bureau de poste de Lorette, au Manitoba, plombier retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 18 juillet 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de juin 1977.

MARCOUX,BETOURNAY,GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU VIRGINIE COMTE, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, épouse de Jean Joseph Comte, du même endroit, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4 le ou avant le 1er août, A.D. 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de juin, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALICE CECILE BAZIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Clément René Bazin, aussi de la même place, fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 25e jour de juillet A.D. 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de juin, A.D. 1977.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GEORGES MARION, du bureau de poste de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 31 juillet, A.D. 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de juin A.D. 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU STANISLAS LUSSIER de la paroisse de Saint-Alphonse, province de Manitoba, cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 18 juillet 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de juin 1977.

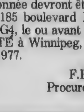
MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH MICHEL POIRIER, du village d'Otterburne, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 31 juillet, A.D. 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de juin A.D. 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.



LA VÉRITÉ

C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments.
(Lus 16, v. 28).

à vendre

A VENDRE - ST-CLAUDE - Grande maison, 1½ étage, 5 chambres à coucher, salle de bains, eau et égouts du village. Soubassement fini à la grandeur, salle de récréation. Garage double. Beau grand lot 90 x 140. Beaux arbres et arbustes. Composer 379-2004 après 6 heures.
11-831-12 C

A VENDRE - Voiture Plymouth Fury II - 1967 - En bon état. $500.00. Composer 247-8979 après 6 heures.
12-847-JNO

A VENDRE - MINI MAISON MOTORISEE - Comme neuve. Composer 233-5874.
10-827-JNO

A VENDRE - Grande maison construite en blocs - 3 toilettes (2 baignoires) - 6 chambres à coucher - grand garage - Possibilité d'acquérir un terrain de quelques acres avec grands arbres et petite rivière - 4 milles au sud de St-Malo - Cette maison peut aussi bien être achetée par plusieurs familles pour vacances ou fin de semaine. Composer 433-7559.
8-801-12 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JNO

A VENDRE - CHALET A ST-MALO - Titre clair. $26,000. Composer 1-883-2115 Saint-Adolphe.
10-818-13 C

A VENDRE. - PONTIAC Parisienne Brougham 5,000 milles. Quatres portières, climatisée, hi-fi et tous gadgets. Coût original $8,600. Aubaine à $6,000. Au téléphone: 774-4825.

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JNO

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JNO

A VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - Rue principale. Maison, 4 chambres à coucher, nouvelles fenêtres, toîture et planches à clin (siding), tapis au salon, rénovée et peinte. 2 ans. Eau et chauffage au gaz. Garage. Frontage 75 pieds. Composer 758-3458.
12-842-13 P

à louer

A LOUER - St-Boniface - Deux logis de 3 pièces chacun. Entrées et salle de bains privées. Libre le 1er juillet. Composer 247-5574 entre 4h et 9h p.m.
12-841-12 C

À LOUER - GRANDE CHAMBRE MEUBLÉE au 2e étage. Réfrigérateur et poêle inclus. En face de l'hôpital St-Boniface. Libre le 1er juillet. $70.00 par mois. Composer 247-3254 après 6 heures.
11-835-12 C

À LOUER - Suite complètement meublée pour la la période du 1er juillet au 15 août. Tél.: 233-6530.

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

A LOUER pour juillet et août, appartement 5 pièces, sommairement meublé; $150. par mois; adr. 883 Grosvenor avenue. Tél.: 786-0126.

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Divers

TROUVÉ UN ENSEMBLE DE BAGUES de fiançailles et alliance sur rue Aulneau. Composer 233-1097.
12-846-12 C

DISTRICT ST-VITAL - Désire pour enfant de 2 ans, gardienne de 50 à 60 ans (qui ne fume pas) 5 jours par semaine, de 8 heures à 5 heures, pour mois de septembre. Références. Composer 256-5211.
11-833-13 C

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
9-814-JNO

PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

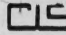


VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage.
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

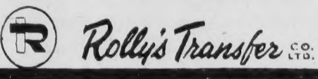
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

COURS DE FRANCAIS ET D'ESPAGNOL

Etudiant qualifié donne, pendant les mois de juillet et août, cours de français et d'espagnol. (Grammaire et conversation.) Téléphoner au journal (247-4823) demander No 5005.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

283, avenue Taché

8390B - **Ouvrière-couturière.** $3.25 et plus de l'heure. Temps partiel. Expérience à faire des modifications. Le travail peut être fait à la maison.

8447B - **Secrétaire-réceptionniste.** $500.00 par mois. Dactylo: 45 mots-minute. Belle apparence. Expérience requise.

8453B - **Surintendant de travaux de construction.** Salaire selon expérience. Connaissance de toute phase de construction.

8455B - **Secrétaire.** $7,700 par année ou plus selon expérience. Dactylo: 45 à 50 mots-minute. Sténo ou dictaphone. Expérience dans une banque un atout.

8457B - **Peintre licencié.** $8.66 de l'heure. Qualifié dans toutes les phases de peinture.

CANORA SCHOOL UNIT NO 37

DEMANDE

"FRENCH LFI" - Enseignant III & IV pour la Division Invermay. Autres sujets à être discutés. Pour plus de renseignements, communiquez avec le principal au 306-593-2175. Adresser offres de services et curriculum vitae et numéro de téléphone à:

M. L.A. Skoretz
Secrétaire-trésorier
Canora School Unit No 37
CANORA, Saskatchewan
S0A 0L0

MI-TEMPS

INTERVIEWERS

demandés à mi-temps pour enquêter auprès des ménages dans les districts de Sainte-Anne, Dufresne et Saint-Boniface. Une voiture et un permis de conduire sont essentiels. Le salaire est de $4.30 de l'heure, plus allocations pour le nombre de milles parcourus. Les offres de services doivent être adressées avant le 5 juillet en indiquant niveau de scolarité, expérience du travail et numéro de téléphone à:

Boîte 845,
LA LIBERTE
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

L'A.C.F.C.
est à la recherche d'un coordonnateur du développement communautaire

FONCTION:

- **sous la direction du directeur général, voir à l'implantation de la politique de développement communautaire;**
- **susciter l'intérêt des régionales à se prévaloir des services d'un agent de développement communautaire.**

EXIGENCES:

- **de préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le secteur éducation et-ou sciences humaines;**
- **connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;**
- **compétence dans le domaine de l'organisation et l'animation;**
- **le candidat aura à oeuvrer et voyager dans toute la province;**
- **connaissance du français et anglais.**

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer

SALAIRE: à négocier

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à

Donald R. Cyr, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Centrale,
Régina, Saskatchewan S4N 2N9

L'ECOLE NOËL RITCHOT DE SAINT-NORBERT

Désire un professeur en 4e année à mi-temps (16 élèves).

Veuillez composer 284-7843 ou écrire à:

Directeur général
C.P. 160
Sainte-Anne
Manitoba
R0A 1R0

GÉRANT DE MAGASIN

La Sun Valley Consumer Co-operative, à Saint-Jean, Manitoba, est à la recherche d'un gérant agressif, expérimenté dans le domaine de l'alimentation. Excellent salaire et avantages.

Adresser offres de services et curriculum vitae à:

Personnel Officer
Federated Co-operatives Limited
P.O. Box 1004
Winnipeg, Manitoba R3C 2W6

L'UNITE SCOLAIRE D'ARCOLA NO 10

est à la recherche de deux professeurs

- L'école de Bellegarde, école désignée française, située à 3 milles de la frontière du Manitoba: Un professeur de sciences, niveaux 7 et 12. Enseignera aussi un peu de sciences sociales.
- L'école de Stoughton: Un professeur de "French" (Français international), 7e à 12e année.

S.V.P. adresser votre offre de services en incluant votre curriculum vitae et trois noms de références, à:

M. M. Hnidy
L'unité scolaire d'Arcola no 10
Arcola, Saskatchewan
S0G 0G0

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

invite les candidatures aux postes suivants:

3 -Affaires et dactylographie - secondaire
1 -Français, sciences sociales - secondaire
1 -"French, Social Studies", VII-IX
1 -Grade III, bilingue
1 -Grade I, bilingue

Adressez toutes formules d'offres de services au:

Directeur Général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 Rés.: 1-744-2083

L'A.C.F.C.
est à la recherche d'un agent de développement en Education

FONCTION:

- **sous la responsabilité du directeur général, aura pour tâche du réaliser le Plan d'Action en collaboration étroite avec le comité provincial de l'éducation et les agents de développement communautaire;**
- **ce coordonnateur devra d'abord établir un cheminement critique des opérations avec le comité provincial de l'éducation afin de réaliser les objectifs du Plan d'Action dans les trois prochaines années.**

EXIGENCES:

- **de préférence un(e) diplômé(e) universitaire spécialisé(e) en éducation;**
- **expérience dans le domaine de l'enseignement et-ou administration scolaire d'au moins quelques années;**
- **connaissance du milieu minoritaire et de préférence le milieu fransaskois;**
- **connaissance du français et de l'anglais.**

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer

SALAIRE: selon expérience et qualifications. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Donald R. Cyr, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Centrale,
Régina, Saskatchewan S4N 2N9

ON DEMANDE

Une personne pour s'occuper de 6 à 8 déficients mentaux (cas bénins) à la Résidence de Saint-Malo Inc. Très bon salaire.

Faire parvenir offre de services par écrit à:

Résidence de Saint-Malo Inc.
a s Ed. Dubois
Saint-Malo, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298

LA DIVISION SCOLAIRE NORWOOD NO 8

Demande une technicienne en bibliothèque à mi-temps pour l'école Précieux-Sang.

Entrée en fonction: septembre 1977.

La candiate doit être bilingue et doit pouvoir dactylographier.

Faire parvenir votre curiculum vitae à:

Le Directeur
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba
R2H 2E5

VENTE PAR SOUMISSIONS

LA DIVISION SCOLAIRE RHINELAND NO 18

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à **midi le 4 juillet 1977** pour l'achat de trois habitations construites par des étudiants et d'une remise à outils de 8 x 12.

On peut faire l'inspection de ces bâtiments sur le terrain de l'école W.C. Miller Collegiate durant les jours de classe, entre 9 A.M. et 3:30 P.M.

La soumission la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée non plus que toute autre.

Conditions: Comptant au moment de l'acceptation de la soumission.

HENRY F. FRIESEN
Secrétaire-trésorier
La Division scolaire Rhineland No 18
C.P. 390, Altona, Manitoba
Téléphone: 324-6491



ANIMATEUR(TRICE)

Le Conseil Jeunesse Provincial est à la recherche d'un(e) animateur(trice) social(e).

Fonction:

- sous la direction du Directeur général, doit promouvoir les activités locales pour les jeunes.

Exigences:

- pouvoir communiquer avec les jeunes
- compétence dans l'organisation et l'animation
- le candidat aura à voyager dans toute la province
- bonne connaissance du français

Entrée en fonction:

- aussitôt que possible

Durée:

- 14 semaines

Salaire:

- à négocier

A noter:

Etant donné que cet emploi est dans les cadres du programme de Création d'Emplois du Manitoba, il est nécessaire que le candidat ait été sans emploi au moins un mois avant l'entrée en fonction.

Faites parvenir votre curriculum vitae à

Gilles Gagnon
340 boulevard Provencher
Case postale 145
Saint-Boniface, Manitoba

Pour plus de renseignements téléphonez à Gilles Gagnon au 233-4915

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



10 AV. DUNRAVEN - 3 chambres à coucher - salle de famille - garage - Très bonne localité - Réduit à $46,900. Léo Grouette 257-2363.

NIAKWA PLACE - Côte à côte (style bungalow) - 3 chambres à coucher - Très bon état - $37,900 seulement. Léo Grouette 257-2363.

BELLE GRANDE MAISON de famille. 4 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, 2 salles de bains. Garage attenant. Appelez Corinne 256-4883.

ST-VITAL - $34,900 - Maison de 4 chambres à coucher avec soubassement complet, tapis mur à mur. En très bon état. Grand lot. Garage. Possession immédiate. Paiement comptant très bas. Pour visiter, appelez R. Lejeune 256-8793.

AUBAINE A SOUTHDALE - Propriétaire transféré. Maison de 4 chambres à coucher. $41,500 seulement. Pour plus d'information, appelez Annette Roy 256-1186, ou McKague Sigmar 256-4356.

STE-ANNE - MAN. - 240 acres bien boisées.

LORETTE - Nouvelle maison de 3 chambres à coucher. $43,900 seulement.

ILE-DES-CHENES - Ferme pour passe-temps. $45,900.

ILE-DES-CHENES - Maison de 3 ans, 3 chambres à coucher, soubassement fini, garage double.

MAISON PARAMOUNT - 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse. $16,900 seulement.

Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

ST-BONIFACE - Joli bungalow de 2 chambres à coucher, chambre supplémentaire au soubassement. Offre raisonnable acceptée. Appelez Noël Bérard 257-5456.

STE-ANNE - Grande maison de famille sur rue Centrale. Lot de 70 pieds de largeur. Ce joli bungalow comprend 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine, style Island, avec grand espace pour les repas. Appelez Noël Bérard 257-5456.

PARC WINDSOR - Offre raisonnable acceptée pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, salle à manger et chambres à coucher. Appelez Noël Bérard 257-5456.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

RED RIVER COLLEGE
Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Garage. Au-dessous de $25,000. Possession le 1er septembre. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

EAST KILDONAN — AVENUE FEARN
Cette maison comprend beaucoup de commodités supplémentaires: environ, 1,668 pieds carrés, lot de 60 pieds, 3 chambres à coucher de bonne grandeur, grand salon, salle familiale, "sun-deck" au 2e étage. Allée de voiture pavée à l'avant et conduisant au garage double. En très bon état. Louise Fillion, bur. 233-7963, ou 942-8826 et laisser message pour no 342.

VIVIAN - MANITOBA
40 acres complètement boisées. 4½ milles à l'est de Vivian sur grand-route no 15. 660 pieds de frontage et ½ mille de profondeur. Louise Fillion, bur. 233-7963, ou 942-8826 et laisser message pour no 342. Mme Al Forest, bur. 233-7963; rés. 284-6458.

MUNICIPALITE DE STE-ANNE
160 acres boisées à 6 milles de Giroux. On demande $13,000. Louise Fillion, bur. 233-7963, ou 942-8826 et laisser message pour no 342.

ST-BONIFACE — CENTRAL
Près de toutes les commodités, écoles, églises et parc. Jolie maison de 2 étages. Idéale pour famille nombreuse. Complètement clôturée. Au-dessous de $33,000. Mme Al Forest, bur. 233-7963; rés. 284-6458.

ST-NORBERT — LOT 60 x 165
Maison de 3, 4 ou 5 chambres à coucher construite sur commande. Soubassement complètement fini. Toutes les draperies, réfrigérateur côte à côte, poêle, laveuse à vaisselle, garage chauffé au-dessus de la dimension moyenne. Le tout au-dessous de $55,000. Localité de choix. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

ST-NORBERT — $43,900
Plus de 1,000 pieds carrés. Bungalow de 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Soubassement fini. Garage. Près de toutes les commodités. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

PLAGE ALBERT — 5 CHAMBRES A COUCHER
73 pieds de frontage à environ 200 pieds du lac. Salon 16 x 32 avec foyter "Franklin" ouvert. En bon état. Draperies mur à mur et ameublement inclus. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

931 LIPTON — 10% COMPTANT
Maison de famille de 3 chambres à coucher. Soubassement complet de bonne hauteur. Près de toutes les commodités. A une rue de Notre-Dame. On demande au-dessous de $26,000. Louise Fillion, bur. 233-7963, ou 942-8826 et laisser message pour no 342.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à tous nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures.

BLOUIN BUILDERS

PRÉSENTE

À SAINT-PIERRE, MANITOBA

- **"The Portland 936BL2"** - à seulement $37,600. Maison complète et bien conçue, beaucoup d'espace, pourrait facilement être agrandie plus tard.

  Deux chambres à coucher, salle de bains, grande cuisine, vivoir avec foyer naturel; pourra être agrandie pour contenir 4 chambres à coucher, une troisième salle de bains et une salle de séjour.

  Cette conception prévoyant l'agrandissement représente une économie pour l'acheteur. Possibilité de financement par la C.H.L. (C.M.H.C.).

- **"The Cornwall 988B3"** - à seulement $38,434.

  Très beau bungalow conçu pour ne perdre aucun espace. Trois chambres à coucher, salle à manger, vivoir avec foyer naturel, chauffage au gaz, tapis partout, sous-sol entier. Terrain de 80 x 140. Nouvelle subdivision. Possibilité de financement par la C.H.L. (C.M.H.C.).

Appelez dès maintenant pour votre nouvelle maison:

HUBERT COMTE, au 453-1668 ou 669-2472
OAKWOOD R.E.M. LTD.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 247-2351
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.



SOUTHDALE - $61,900 - Bungalow très propre, 3 chambre à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité.



RUE VALADE
Maison en bon état, actuellement comme revenu. Très bonne localité, en face du parc La Vérendrye.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.



NORWOOD - $38,500 - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

Le Festival du Voyageur

demande

secrétaire exécutif(ve)

Qualifications:

1- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite.

2- Aptitude à suivre les directives et à accepter les responsabilités de la position.

3- Initiative personnelle.

Salaire:

A négocier

Entrée en fonction:

le 15 juillet

Si vous êtes intéressé(e) à ce poste, veuillez postuler par écrit ou en personne:

M. Gérald Turenne
directeur général
FESTIVAL DU VOYAGEUR
C.P. 10
219, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B5
Téléphone: 233-3460

À VENDRE

TRANSCONA - Duplex côte à côte, 5 pièces, 2 chambres à coucher. 2 ans seulement. Vacant. Possession immédiate. Prix réduit pour vente rapide. Appelez A.-J. Desaulniers 233-5874, ou Nu-World Realty 774-4471.

NORWOOD FLATS - Joli bungalow de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 50 x 110. Salle de récréation. Pour visiter appelez A.-J. Desaulniers 233-5874, ou Nu-World Realty 774-4471.

ENGEL REALTY

PLAGE ALBERT - Chalet, 3 chambres à coucher, en excellent état. Complètement meublé. Lot 75 x 150 - 864 pieds carrés. Possession immédiate.

ST-BONIFACE - $25,900 - 5 chambres à coucher. Endroit tranquille. Appelez M. Péloquin 257-5691 ou Engel Realty 247-8878

ALEXANDER AGENCIES LTD.

TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

BOUL. VILLENEUVE
Jolie maison, 5 pièces, 2 chambres à coucher, sur grand lot, clôturé 2 côtés. $27,500 seulement.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE — RUE SAVARD
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION 889-2785
P. PINEAU 269-6873
JOE CAMPEAU 269-3303



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



NOUVEAU SUR LE MARCHE - Joli grand bungalow de 3 chambres à coucher âgé de 2½ ans. Grande cuisine. Belle maison "Manor". Appelez Myrna Hill, rés. 257-1695, ou "pager" 943-8889 code 158, ou bureau 257-2570.

ST-VITAL - Joli bungalow moderne de 6 pièces, salle à manger, grande cuisine, salle de récréation. Appelez Aimé Fillion, rés. 256-4762, ou bur. 257-2570.



NORWOOD - Bonne maison de 3 chambres à coucher à Norwood. Garage. Lot 25 x 120. Prix: $32,500. Appelez Aline Danis, rés. 253-2102, ou bur. 257-2570.

RUE HINDLEY - Maison, 4 chambres à coucher. Prix: $25,900. Appelez Yvette Pelletier, rés. 247-2372, bur. 257-2570.

TENDANCE DES GOUVERNEMENTS... (suite)

sans que le gouverneur en conseil ait à requérir l'autorisation de la Chambre ou d'un tribunal quelconque pour justifier de sa décision, ne se retrouvait pas dans la loi sur la radiodiffusion, adoptée en 1967. Elle m'apparaît exorbitante et contraire à notre tradition "the rule of law". Lorsque la loi existe elle s'impose également à tous, et ce n'est que pour cause et devant preuve qu'autorisation peut être accordée d'en suspendre pour un temps le respect.

Le CRTC sous la férule du pouvoir politique?

D'autre part, le projet de loi C-43 a pour effet de changer radicalement la nature du CRTC: d'organisme indépendant et quasi judiciaire qu'il a toujours été jusqu'ici, le CRTC deviendrait plus ou moins un instrument d'exécution, partiellement assujetti au pouvoir de tutelle gouvernementale: l'article 11 du projet de loi autoriserait le gouvernement à écarter des décisions du CRTC, à obliger celui-ci à les modifier en tout ou en partie: l'article 10 obligerait le CRTC à communiquer au gouvernement tout renseignement obtenu dans l'exercice de ses attributions. En somme le projet de loi a pour effet de dépouiller l'organisme d'une partie de l'indépendance qui faisait sa force et le prémunissait contre l'ingérence politique.

L'une des faiblesses fondamentales du projet de loi C-43 est qu'*il* ne consacre pas d'une manière nette, claire, précise, le droit du public canadien à l'information. Faut-il le rappeler, il y a une différence fort importante entre la liberté d'expression, telle que la mentionne l'article 3f du projet de loi et le droit du public à l'information, un droit net, franc qui pourrait constituer le premier article, le fondement du projet de loi. Il existe plusieurs moyens d'assurer le droit du public à l'information. On peut d'abord légiférer au niveau de la propriété des entreprises de presse. On peut aussi, par des règlements, s'attacher à fixer les critères d'admission à la profession, édicter un code d'éthique, constituer un comité de surveillance des normes professionnelles, préciser les conditions de travail, etc. On peut aussi, par le biais du contenu général de la programmation, donner une orientation particulière à l'information; on peut aussi intervenir directement dans l'élaboration du contenu de certains programmes.

Dans tous ces secteurs le CRTC, tel que constitué par le projet de loi C-43, pourrait intervenir à la demande du pouvoir politique. L'autonomie, l'indépendance dont est pourvu l'actuel CRTC dans la présente loi de la radiodiffusion feraient place, dans le projet de loi C-43, à la tutelle ministérielle.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les autres dispositions du projet de loi C-43; celles qui ont été mentionnées devraient suffire à faire partager mes réserves à ce sujet.

Je rappellerai cependant que le projet de loi C-43 n'est présentement qu'à l'étape de la première lecture, et que le gouvernement a indiqué qu'il n'a pas l'intention de procéder avec ce projet de loi au cours de la session d'automne, de manière à permettre à tous les groupes intéressés de se faire entendre.

Les projets C-24 et C-25

Mais ces dispositions qui ont pour effet de permettre à l'autorité politique de se soustraire au "rule of law", nous les retrouvons également dans deux autres projets de loi dont la Chambre a été saisie: le projet de loi C-24 sur l'immigration et le projet de loi C-25 sur les droits de la personne et la protection du droit à la vie privée. L'un et l'autre ont pour objet de réglementer des aspects particulièrement importants des droits de l'homme et de l'accès à l'information.

Le projet de loi C-24, dans sa forme actuelle autoriserait deux ministres de la Couronne, sur la foi d'informations fournies par la GRC, à émettre un certificat déclarant un étranger inadmissible ou déportable sans que les ministres aient à donner aucune raison ou à expliquer leur décision au public, et sans que les personnes refusées aient le moindre droit de faire appel.

Le ministre de l'Immigration a annoncé qu'il déposera prochainement des amendements. Souhaitons qu'ils couvrent cet aspect du projet de loi.

Ce qui apparaît inacceptable à un civiliste, c'est qu'on refuse de reconnaître qu'un tribunal — constitué — chargé d'appliquer le "rule of law" est encore le meilleur rempart contre les préjugés, les passions, les hauts et les bas des cotes de sondages.

Je ne rappellerai en ce sens que cet incident qui porte sont enseignement. Dans l'action qui oppose les pilotes francophones à la compagnie Air Canada, la Société de la Couronne a plaidé en première instance que la Cour Supérieure, normalement investie du pouvoir de surveillance et de contrôle, n'avait pas juridiction pour entendre la plainte des requérants qui se "réclamaient du principe d'égalité, défini dans la loi sur les langues officielles du Canada. Comment donc inspirer la confiance et assurer la crédibilité du pays à l'égard de l'une ou l'autre de ses minorités officielles si le citoyen qui s'estime lésé dans son droit le plus strict de parler sa langue avec son concitoyen de même langue maternelle ne peut pas s'adresser aux tribunaux du pays pour obtenir justice?

Il faut dire que le tribunal de première instance a donné raison aux requérants mais que le représentant du Procureur général du Canada n'a dit mot de tout le procès, laissant la Société fédérale débattre seule de l'exclusion des tribunaux dans l'application d'une loi fondamentale du pays.

Le projet Laurin

Or d'autres parlements font face présentement aux mêmes faiblesses. Le projet de loi 1 présentement débattu à l'Assemblée nationale à Québec ne reconnaît pas la primauté de la Charte des droits de la personne, non plus qu'il n'assure un droit d'appel devant les tribunaux de droit commun.

Comme d'autres en cette Chambre qui sont préoccupés d'étendre, de développer au pays une philosophie des droits et des libertés de la personne qui puisse constituer le ferment solide de l'unité nationale; je m'inquiète de retrouver en autant d'exemples, sur autant d'aspects fondamentaux de notre société politique, une propension au pouvoir d'exception et d'intervention sur des aspects essentiel de notre vie démocratique.■